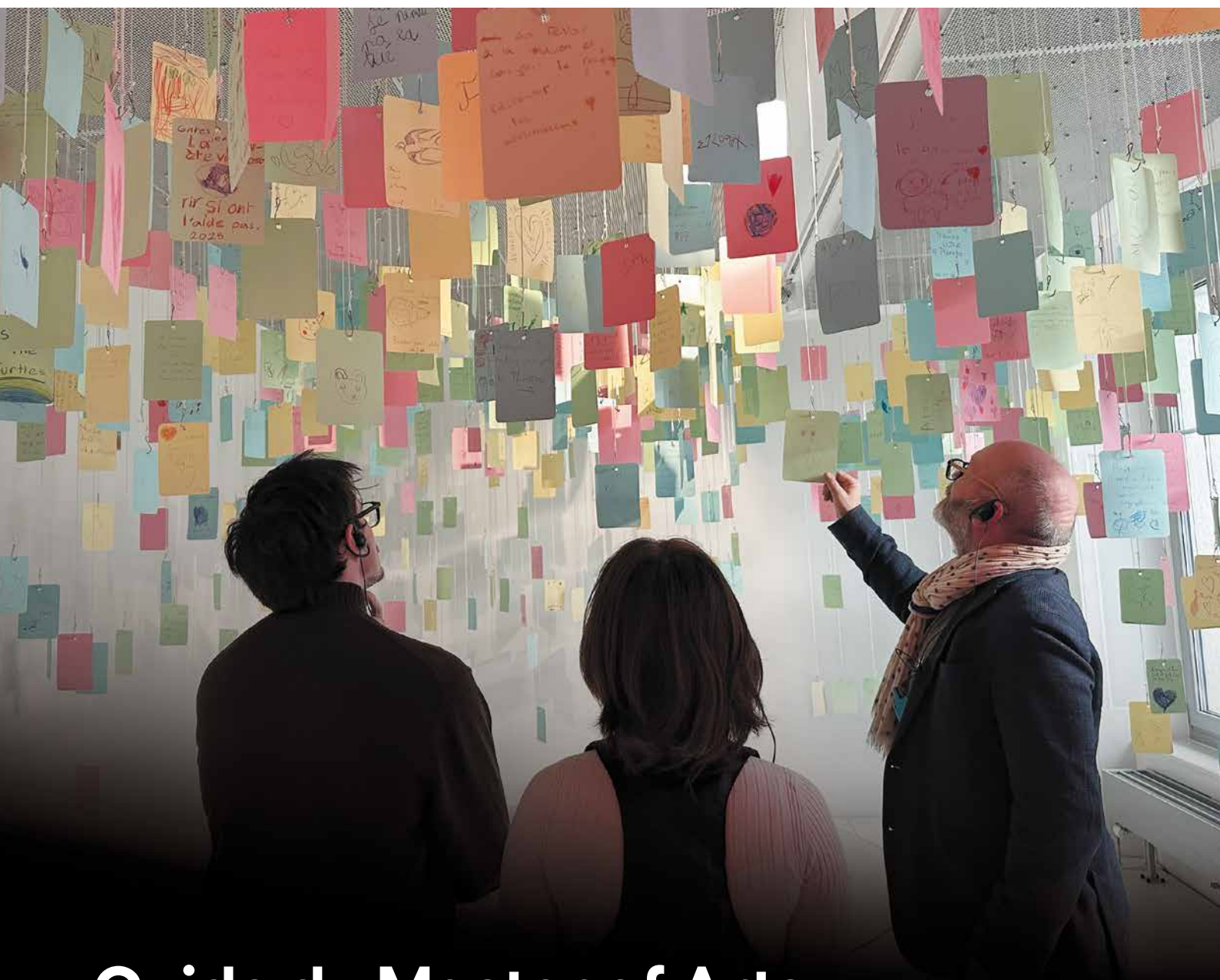


unine[•]

Université de Neuchâtel
Faculté des lettres
et sciences humaines



Guide du Master of Arts en études muséales

Année académique 2026 – 2027

SOMMAIRE

3 Introduction

Présentation du Master

- 4 Objectifs et perspectives professionnelles
- 4 Acquis de formation
- 5 Structure du programme
- 6 Plan d'études 2026-2027

Descriptif des cours

- 7 Histoire du musée et des dispositifs
- 8 Musée et déontologie
- 9 Muséologie appliquée
- 10 Cours « La face cachée du musée »
et « La face publique du musée »
- 11 Institutions visitées
- 12 Projets muséaux
- 14 Problématiques muséologiques actuelles
- 15 Voyage d'étude
- 16 Domaines et méthodes

Stage

- 17 Qu'est-ce qu'un stage ?
- 17 Objectifs du stage
- 17 Les intervenant-e-s
- 18 Procédure pour la postulation au stage
- 18 Procédure pour la confirmation du stage
- 18 Procédure pour la validation du stage
- 19 Qui contacter en cas de problème ?

Partenaires

- 20 Fondation Maison Borel
- 20 ARS
- 20 ICOM Suisse
- 20 Musées partenaires
- 21 École du Louvre
- 22 Master international en études muséales (INTER MAMS)
- 23 Plan d'études 2026-2027 (INTER MAMS)

24 Destinations des stagiaires

Mémoire de Master

- 26 Premières étapes
- 26 Choisir un sujet
- 26 Choisir un-e directeur-trice de mémoire
- 26 Atelier de recherche
- 26 Recommandations formelles pour la rédaction
du mémoire
- 27 Soutenance du mémoire
- 27 Dépôt d'un exemplaire du mémoire de Master
à la bibliothèque de l'UniNE
- 27 Résumé des étapes de la procédure relative
au mémoire

28 Enseignant-e-s

30 Contacts

FAQ – Questions fréquentes

- 32 Admissions
- 33 Mémoire et atelier de recherche
- 34 Mobilité
- 35 Cursus d'études
- 36 Stages

38 Le Master en un coup d'œil

INTRODUCTION

Le Master of Arts en études muséales présuppose un Bachelor dans une discipline des sciences humaines, mais il est également ouvert aux participant-e-s provenant du domaine des sciences naturelles, sciences du droit ou de hautes écoles d'art ou de conservation-restauration. Son cursus se caractérise par son équilibre entre théorie et pratique de la muséologie. Du côté théorique figurent l'acquisition des connaissances spécialisées et la participation aux débats spécifiques qui ponctuent l'actualité du domaine muséal. Du côté pratique, les problèmes concrets liés à l'exercice d'une profession dans le monde des musées ou dans le domaine du patrimoine en général sont au cœur des enseignements.

Cette brochure a pour objectif de définir le cadre complet dans lequel se déroulent les études du Master of Arts en études muséales à l'Université de Neuchâtel, de présenter son programme, d'exposer les principes relatifs au stage en institution muséale, ainsi que de proposer toutes les informations utiles dont pourraient avoir besoin les étudiant-e-s au cours de leur cursus.

Ce guide pratique s'adresse également aux intervenant-e-s des institutions hôtes et/ou partenaires de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, afin qu'ils/elles puissent prendre connaissance des objectifs pédagogiques du Master et des modalités du stage pratique de deuxième année qu'ils/elles devront encadrer.

L'Université de Neuchâtel propose un Master en études muséales certifié par le label ICOM Suisse – Conseil international des musées. Les conditions requises pour obtenir ce label renommé sont que « l'essentiel du cours [ou cursus] de formation muséale est assuré par des enseignant-e-s expérimenté-e-s dans le domaine muséal »¹. La présentation des missions de l'ICOM et la familiarisation aux principaux enjeux de son Code de déontologie font partie intégrante du cursus proposé aux participant-e-s du Master.



Étudiantes lors de l'accrochage de l'exposition *The Beat of Assemblage*, réalisée dans le cadre d'un projet muséal au Kunsthau Biel Centre d'art Bienne, février 2026. © Léa Depestel

1. <https://www.museums.ch/fr/espace-professionnel/offres/label-icom-3375.html> (22 juillet 2026).

PRÉSENTATION DU MASTER

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le cursus vise à préparer les étudiant-e-s aux différentes fonctions professionnelles dans un musée, aux débats menés actuellement dans le domaine muséal, mais aussi à l'histoire du musée et de la discipline de la muséologie – ou la science appliquée des musées et des collections². Il assure aux étudiant-e-s une maîtrise des problèmes pratiques rencontrés dans le cadre de l'exercice d'une profession au sein du milieu muséal ou liée au patrimoine matériel et immatériel. Un accent tout particulier est donné aux exercices pratiques notamment au travers des projets muséaux qui confrontent les étudiant-e-s à des situations professionnelles réelles ou simulées dans le cadre des cours et séminaires. Ces exercices leur permettent d'apporter une contribution personnelle à un projet d'exposition ou à un programme de médiation culturelle.

Les objectifs de la formation suivent la nouvelle définition du musée, publiée en août 2022, telle qu'énoncée par l'ICOM :

«Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances.»³

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension

- Décrire l'histoire et la typologie des musées et des édifices muséaux.
- Distinguer les différentes fonctions professionnelles au sein d'un musée.
- Expliquer les missions, normes et règles éthiques qui déterminent les pratiques professionnelles des musées, comme le Code de déontologie de l'ICOM.
- Maîtriser les bases de la recherche de provenance d'objets culturels.
- Maîtriser les bases de la gestion scientifique et administrative de collections muséales et patrimoniales.
- Définir les méthodes appropriées pour la mise en valeur et l'exposition des objets culturels.
- Décrire les méthodes de la communication et médiation culturelles, scientifiques et inclusives.
- Exposer les débats actuels dans le monde muséal comme la décolonisation des musées, le développement durable, l'inclusion et la participation des divers publics.
- Identifier les enjeux propres à l'élaboration, la conception et la réalisation d'une exposition.

2. Application des connaissances et de la compréhension

- Appliquer les connaissances acquises durant les cours, lors d'un stage de longue durée en milieu professionnel dans un musée ou une institution culturelle.
- Utiliser le vocabulaire technique lié à la discipline ainsi que les normes scientifiques propres à l'expression orale et écrite de ses enjeux.



Étudiant-e-s préparant un projet d'exposition sur les livres d'artistes de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, novembre 2022. © Lara Pitteloud



Étudiante du MAMS travaillant sur un ouvrage dans le cadre d'un projet muséal, réalisé avec le Musée d'art et d'histoire de Genève, novembre 2023. © Angela Benza

3. Capacité de former des jugements

- Comparer de manière critique et pertinente différentes théories de la muséologie.
- Appliquer la synthèse des différentes théories de la muséologie à son objet d'étude.
- Synthétiser le contenu d'ouvrages scientifiques, considérés pertinents pour la problématique de recherche.
- Discuter des questions de l'actualité du monde muséal de manière critique.

4. Savoir-faire en termes de communication

- Transmettre ses connaissances tant à l'oral qu'à l'écrit de manière structurée aussi bien à un public académique qu'à un public non spécialisé.
- Appliquer les méthodes d'une médiation culturelle, scientifique et inclusive.
- Travailler en équipe et savoir restituer des résultats communs.
- Utiliser les connaissances et compétences acquises dans des études ultérieures.

5. Capacités d'apprentissage en autonomie

- Utiliser les outils de recherche bibliographiques et les bases de données qui servent à la collecte des connaissances.
- Mener des recherches sur un objet ou un thème de manière autonome et en maîtrisant la durée et les délais de travail.
- Appliquer les méthodologies de la recherche scientifique également à d'autres disciplines et domaines.
- Développer les stratégies d'apprentissage nécessaires pour approfondir ses études dans le cadre d'un MAS, CAS ou d'une thèse de doctorat.
- Générer des idées nouvelles.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le plan d'étude du Master en études muséales comprend 120 crédits (ECTS⁴) répartis de la sorte :

- 60 ECTS d'enseignement de muséologie et de cours et séminaires disciplinaires en première année ;
- 60 ECTS en seconde année, sous la forme d'un stage qualifiant en musée et la rédaction d'un mémoire de Master, chacun validé à 30 crédits.

La première année est composée de :

- 4 modules, regroupant des enseignements obligatoires en muséologie ainsi qu'un projet muséal, validés à 48 ECTS ;
- un ensemble de cours et de séminaires disciplinaires optionnels, dans lequel l'étudiant·e choisit des enseignements pour un minimum de 12 ECTS.

La deuxième année consiste en :

- Un stage pratique qui est entièrement réalisé dans un musée ou tout autre institution culturelle apparentée exerçant des activités muséologiques reconnues. Il est validé par un rapport de stage et par le certificat du maître de stage. (Cf. p. 17).
- La rédaction du mémoire de Master qui porte sur une recherche en muséologie, en muséographie, ou en études muséales au sens large, rédigé ou non dans le cadre du stage. Il fait l'objet d'une défense orale précédée d'une présentation obligatoire du sujet de recherche lors de l'Atelier de recherche qui a lieu quatre fois par semestre. (Cf. p. 24)

2. Georges Henri Rivière, premier directeur de l'ICOM (Conseil international des musées), cité dans la *Préface du Dictionnaire Encyclopédique de muséologie*, éd. par André Desvallées et François Mairesse, Paris : Éditions Armand Colin. 2011, p. 9.

3. <https://www.museums.ch/fr/notre-engagement/themes-principaux/definition-du-musee-3413.html> (22 juillet 2026).

4. ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System. 1 ECTS correspond à une charge de travail de 25 à 30 heures.



Workshop animé par la conservatrice des médias analogiques et numériques du Weltmuseum Vienne, dans le cadre du voyage d'étude, mai 2026.
© Léa Depestel



Étude des œuvres choisies par les étudiant·e·s pour l'exposition *The Beat of Assemblage*, réalisée dans le cadre d'un projet muséal au Kunsthaus Biel Centre d'art Bienne, 2025.
© Léa Depestel

Master of Arts in Museum Studies / Master en études muséales

Etudes muséales		120 ECTS
Enseignements		
1 ^{ère} année		
Histoire du musée et des dispositifs (module)		12 ECTS
Le musée actuel et ses fondements à l'époque moderne (V. Kobi)*		3 ECTS
Musée et architecture / histoire du dispositif du musée (C. Hurley-Griener)*		3 ECTS
Lectures en muséologie (D. Antille)		3 ECTS
Voyage d'étude (R. Bonnefoit / V. Kobi / P.A. Mariaux)		3 ECTS
Musée et déontologie (module)		9 ECTS
Droit et éthique au musée (C. Brizon)		3 ECTS
Recherche de provenance (T. Schmutz)		3 ECTS
Décoloniser le musée, participation, inclusion (O. Debary)		3 ECTS
Muséologie appliquée (module)		18 ECTS
La face cachée du musée (P. Jeanneret)		3 ECTS
La face publique du musée (G. Delley)		3 ECTS
Gestion, promotion, communication, événements, recherche de fonds (T. Schmutz)		3 ECTS
Projet muséal (R. Bonnefoit / V. Kobi / L. Terrier Aliferis)		9 ECTS
Problématiques muséologiques actuelles (module)		6 ECTS
Actualité du monde des musées : les nouveaux défis (numérisation, durabilité, etc.) (L. Terrier Aliferis)		3 ECTS
Séminaire de l'École du Louvre (R. Bonnefoit)		3 ECTS
Atelier de recherche		3 ECTS
Atelier de recherche (R. Bonnefoit / V. Kobi / P.A. Mariaux / L. Terrier Aliferis)		3 ECTS
Domaines & Méthodes (bloc)		12 ECTS
Deux cours libres à choix		12 ECTS
Total 1^{ère} année		60 ECTS
2 ^e année		
Stage en musée		30 ECTS
Mémoire de Master		30 ECTS
Total 2^e année		60 ECTS

* Enseignement ouvert aux étudiant-e-s de Master en sciences historiques, pilier Histoire de l'art. Le reste des enseignements est strictement réservé aux étudiant-e-s de Master of Arts en études muséales (selon le règlement de 2011, art. 7, al. 3 : https://www.unine.ch/media/wp-content/uploads/sites/17/r_REE_master_etudes_museales.pdf (22 juillet 2026)).



DESCRIPTIF DES COURS

HISTOIRE DU MUSÉE ET DES DISPOSITIFS (MODULE)

Le musée actuel et ses fondements à l'époque moderne

Valérie Kobi

Le cours « Le musée actuel et ses fondements à l'époque moderne » propose une enquête sur l'émergence des institutions muséales en Europe. Ce parcours débutera à la Renaissance pour s'étendre ensuite au siècle des Lumières, période d'émulation durant laquelle de nombreuses collections privées s'ouvrent au public et trouvent une large diffusion par le biais de recueils ou de catalogues illustrés. Si la circulation des idées et des modèles muséologiques imprègne cette histoire, ces échanges seront par la suite souvent noyés dans l'homélie nationaliste qui entoure le rapide développement des musées au cours du 19^e siècle. Ces institutions, portées notamment par leurs architectes, directeurs, conservateurs et mécènes, deviennent alors les catalyseurs d'importants enjeux identitaires. À travers une série d'exemples choisis, ce cours visera à appréhender la genèse de nos musées actuels selon une double perspective : d'une part, comme dépôts de notre passé et de notre culture et, d'autre part, comme témoins de notre rapport à l'histoire.



Hubert Robert, *Projet d'aménagement de la Grande Galerie du Louvre*, 1796, huile sur toile, 115 x 145 cm, Paris, Musée du Louvre [inv. RF 1975-10].

Musée et architecture / histoire du dispositif du Musée

Cécilia Hurley-Griener

Le bâtiment muséal est conçu pour répondre aux fonctions essentielles du musée : il doit donc fournir les espaces nécessaires à l'acquisition d'objets et d'œuvres d'art, à leur conservation et préservation, à la recherche sur ces mêmes objets et œuvres d'art, enfin à leur présentation à des publics variés par le biais d'expositions permanentes et temporaires et de la médiation. En même temps, le bâtiment devrait répondre aux normes esthétiques de ce que nous appelons « l'architecture ». Comment peut-on proposer une alliance parfaite entre forme et fonction ? Pouvons-nous restreindre le bâtiment muséal à une simple enveloppe, un contenant ? Ou le bâtiment muséal est-il vraiment la première œuvre du musée que nous voyons ? Dans ce cours, quelques questions

fondamentales (lumière, mouvement et déplacement, intégration dans le tissu urbain, architecture, les dispositifs de présentation, la muséographie etc.) seront analysées en examinant les solutions proposées par les architectes dans le passé, comme aujourd'hui.

Lectures en muséologie

Diane Antille

Toute réflexion sur la nature des musées, leur fonction, mais aussi leur valeur symptomatique pour la civilisation moderne, est jalonnée de textes. L'histoire de la muséologie, bien que relativement récente, s'exprime à travers de nombreux témoins qui renseignent l'étude du musée, son histoire et son rôle dans la société au cours du temps. Désormais, la discipline ouvre sur l'ensemble des réflexions théoriques liées au champ muséal. Comme le rappellent F. Mairesse et A. Desvallées, la muséologie s'intéresse en effet à « la relation spécifique entre l'homme et la réalité, [...] relation caractérisée comme la documentation du réel par l'appréhension sensible directe, ainsi que la thésaurisation et la présentation de cette expérience. » Dans ce séminaire, nous revenons sur un choix de textes de la période moderne à aujourd'hui, considérés comme pertinents pour esquisser une histoire de la réflexion muséologique et chercherons à dégager les partis-pris théoriques qui les sous-tendent, tout en montrant en quoi leur lecture continue d'enrichir le discours réflexif contemporain.



Ferrante Imperato, *Dell'istoria naturale ... Libri XXVII...*, 1599.
Source : Wellcome Library

MUSÉE ET DÉONTOLOGIE (MODULE)

Droit et éthique au musée

Claire Brizon

Du droit d'auteur à la propriété intellectuelle, en passant par les différentes formes contractuelles, les musées disposent d'outils juridiques pour gérer, cadrer et protéger leurs activités et la gestion de leur patrimoine. Ils sont tenus également de respecter les lois et législations nationales et internationales qui fixent un cadre à leurs pratiques. Le droit ne permettant plus de répondre seul à toutes les problématiques muséales contemporaines, liées à la diversité des enjeux culturels, patrimoniaux, ou encore mémoriels, l'éthique et la déontologie sont au cœur des préoccupations des musées depuis plusieurs décennies. Aliénation et restitution des collections, trafic d'œuvres illicite ou encore durabilité environnementale et sociale, sont autant de défis qui amènent les musées à faire évoluer leurs pratiques. Le Code de déontologie de l'ICOM, dont la dernière version est en cours de révision, est une base sur laquelle s'appuyer. Ce cours aborde le droit et l'éthique au musée de manière transversale et selon une approche à la fois pragmatique et réflexive, principalement basée sur des exemples concrets.

Recherche de provenance

Thomas Schmutz

La recherche de provenance est l'une des principales disciplines auxquelles les professionnel-le-s de musée sont confronté-e-s aujourd'hui. Elle concerne les musées de tout type et de toute taille. Elle désigne les investigations dont l'objectif est de retracer l'historique d'un bien, quelle que soit sa nature, depuis sa création ou sa découverte, notamment par rapport aux contextes coloniaux et aux biens spoliés durant la période nationale-socialiste. La recherche de provenance vise à établir les changements de propriété et à s'assurer que l'objet n'a pas été confisqué sous la contrainte à son propriétaire légitime. Comme la méthodologie de la recherche de provenance et sa mise en pratique sont au cœur de ce cours, de nombreux exercices seront proposés. Le cours aborde aussi les enjeux d'élaboration de solutions justes et équitables liées à ces objets problématiques (Principes de Washington de 1998 etc.). Les aspects juridiques, tel que le déroulement d'une éventuelle restitution d'un objet, font également partie de cet enseignement.

Décoloniser le musée, participation, inclusion

Octave Debary

Ce cours porte sur les enjeux contemporains qui entourent les logiques de décolonisation dans les musées et plus généralement les processus de participation et d'inclusion dans les mondes de la culture (musées, arts et monuments). Aujourd'hui, les contestations mémorielles se confrontent aux célébrations des histoires officielles. Des monuments sont profanés, déboulonnés, détruits, recyclés, déplacés, cachés dans des réserves. De nombreuses collections muséales issues du colonialisme sont restituées ; des rues sont renommées... Décolonisation muséale, monuments historiques contestés, arts contemporains en rupture, tous partagent une contemporanéité qui refuse l'autorité de l'univocalité de leur récit (une seule histoire) comme de leur destination finale (une seule culture). Nous chercherons à montrer comment de nouvelles formes muséales et mémorielles développent des pratiques situées et participatives construites à partir du présent des œuvres.



Visite de l'exposition permanente du MUZOO de La Chaux-de-Fonds à l'occasion du 18^e Séminaire de l'École du Louvre « L'Animal au Musée », 2025. © Lara Pitteloud

MUSÉOLOGIE APPLIQUÉE (MODULE)

La face cachée du musée

Pascale Jeanneret

Ce cours introduit les étudiant-e-s aux missions et espaces qui restent invisibles pour un-e visiteur-euse de musée. Des intervenant-e-s d'horizons divers – beaux-arts, histoire, archéologie, sciences, technique – familiarisent les participant-e-s à toutes les facettes du travail quotidien dans un musée. Seront abordés les thèmes de la gestion muséale, la gestion des collections, l'acquisition d'objets, les réserves d'œuvres, la conservation préventive, le traitement de demandes de prêt, les questions d'assurances, la restauration, les aspects techniques (lumière, humidité, socles, cadres, vitrines, etc.). De nombreux cours auront lieu directement dans des musées avec des visites d'espaces de conservation et de restauration.

La face publique du musée

Géraldine Delley

Ce cours aborde les aspects théoriques et pratiques des missions du musée qui sont visibles par les publics – que cela concerne les expositions permanentes ou temporaires. À travers des visites dans des musées, l'intervention de muséologues professionnel-le-s et la participation à des ateliers pratiques, les étudiant-e-s se familiarisent avec des thèmes tels que la conception d'expositions, la médiation scientifique, l'exposition de collections sensibles ou encore les enjeux liés aux collections vivantes. Chaque thème est abordé sous différents angles de manière à stimuler la réflexion et à encourager les participant-e-s à se positionner dans l'exercice pratique de la muséologie. Les musées sélectionnés pour les visites s'inscrivent dans des registres variés – publics-privés, centre-périphérie – ainsi que dans différents domaines disciplinaires et thématiques.

Gestion, promotion, communication, événements, recherche de fonds

Thomas Schmutz

Ce cours commencera avec une introduction générale qui aborde l'analyse des frictions entre la tradition muséale et une tendance économique qui ne parle que de marketing, communication, gestion, et recherche de fonds. Les instruments du marketing et de la communication institutionnelle seront abordés. Le but du cours est l'apprentissage « critique » d'outils de marketing et de communication, tels que l'élaboration d'un concept de communication, l'analyse SWOT, l'identification d'un public cible ou l'analyse d'un marché potentiel. Une séance sera consacrée à la question de la recherche des fonds. Le cours présentera des modèles de financement, des modes d'organisation (organigramme) ainsi que la gestion du rapport avec les autorités. Le cours donne les bases pour comprendre les diverses facettes, de la gestion des ressources humaines à l'administration générale et au financement. Une séance est consacrée à la réalisation d'un événement et à la communication événementielle au sein d'un musée.



Visite des réserves de la Collection de l'Art Brut de Lausanne dans le cadre du cours « La face cachée du musée », 2025. © Olivia Gaillard

COURS « LA FACE CACHÉE DU MUSÉE » ET « LA FACE PUBLIQUE DU MUSÉE »

Les cours « La face cachée du musée » et « La face publique du musée » ont lieu toute l'année, les vendredis en alternance avec d'autres enseignements des modules de muséologie théorique et appliquée. Le programme sera distribué, en début de semestre, sous la forme de deux grilles horaires semestrielles. Les séances se déroulent alternativement avec des intervenant-e-s extérieur-e-s à l'Université de Neuchâtel (Espace Tilo Frey, salle R.O.14 de 8h45 à 12h puis 13h30 à 16h45) ou directement dans les institutions muséales mentionnées sur la page ci-contre, avec des horaires variables selon les lieux de déplacement.

**Début des cours « La face cachée du musée »
du semestre d'automne : vendredi 18 septembre 2026**

**Fin des cours du semestre d'automne :
vendredi 18 décembre 2026**

**Début des cours « La face publique du musée »
du semestre de printemps : vendredi 26 février 2027**

**Fin des cours du semestre de printemps :
vendredi 4 juin 2027**

Ci-dessous, la clé de lecture des grilles horaires pour les semestres d'automne et printemps permettant de comprendre le système d'alternance des enseignements.

Comment lire mon horaire ?

Semaine	Date	Lieu	Enseignant responsable	Intitulé du cours	Heures
0	11 septembre	UniNE UniNE	R. Bonnefuit A. Benza, C. Dumont	Journée inaugurale du Master of Arts en études muséales 2026-2027 Conférence inaugurale de Lionel Pernet	
1	18 septembre	Coll. de l'Art Brut Coll. de l'Art Brut	P. Jeanneret P. Jeanneret	Face cachée du musée 1 Face cachée du musée 2	6
2	25 septembre	UniNE UniNE	P. Jeanneret P. Jeanneret	Face cachée du musée 3 Face cachée du musée 4	4 4
3	2 octobre	Coll. de l'Art Brut Coll. de l'Art Brut	P. Jeanneret P. Jeanneret	Face cachée du musée 5 Face cachée du musée 6	4 4
4	9 octobre	UniNE UniNE	T. Schmutz T. Schmutz	Gestion, promotion, communication, etc. 1 Gestion, promotion, communication, etc. 2	4 4

1. Les cours ont parfois lieu hors UniNE (R.O.14) dans des musées ou institutions culturelles. Parfois le lieu peut changer entre la session du matin et de l'après-midi.

2. Signifie que deux intervenant-e-s interviennent chacun-e sur une demi-journée (de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 16h45).

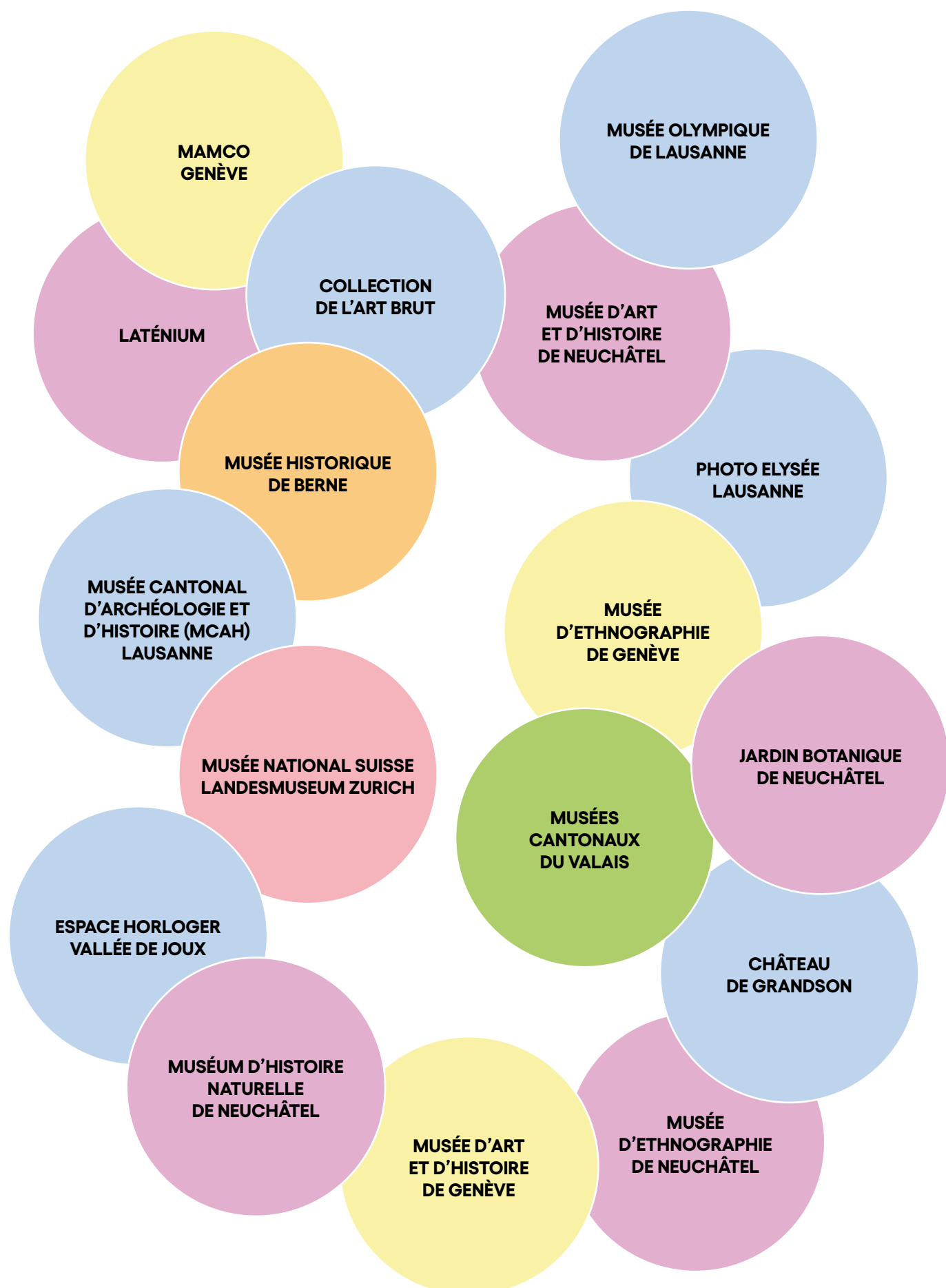
3. Signifie qu'un-e seul-e intervenant-e anime l'ensemble de la journée.

4. Exceptionnellement certaines séances peuvent prendre place un autre jour que le vendredi, contrôler les dates semaine par semaine !



Visite des ateliers de restauration du Centre des collections à Affoltern am Albis dans le cadre du cours « La face cachée du musée », 2025. © Angela Benza

INSTITUTIONS VISITÉES



PROJETS MUSÉAUX



Musée de l'Œil de l'Hôpital Jules Gonin à Lausanne. © Laurence Terrier Aliferis

Projet muséal n° 1

Enjeux muséologiques d'une collection médicale

Professeur responsable : Laurence Terrier Aliferis

Partenaire : Fondation Asile des Aveugles, Lausanne

Ce projet muséal sera consacré à la catégorisation et à la valorisation des objets de la collection du Musée de l'Œil de l'Hôpital Jules Gonin à Lausanne dans une perspective patrimoniale et muséologique.

Constituée par la Fondation Asile des Aveugles depuis sa création en 1843, cette collection regroupe plusieurs centaines d'objets liés à l'histoire de l'ophtalmologie (instruments médicaux, dispositifs optiques) qui témoignent de l'évolution des connaissances scientifiques et des techniques entre le XIX^e siècle et aujourd'hui. Cet ensemble se distingue par sa cohérence thématique mais n'a pas fait l'objet d'un discours structuré et problématisé. La collection est entreposée dans une réserve selon un système de classification sommaire tandis qu'une valorisation numérique via une plateforme en ligne inaugurée en 2013 s'inscrit dans une tendance de musée virtuel visant à visibiliser le contenu.

L'objectif du projet consiste à développer une réflexion critique autour de plusieurs axes. Il s'agira tout d'abord d'analyser le système de catalogage existant au regard des normes de gestion des collections. Il sera par ailleurs possible d'interroger l'objet muséal dans le champ spécifique des collections médicales qui convoquent à la fois l'histoire des techniques et les histoires humaines. Sur le plan muséographique, l'étude portera sur les modalités de mise en exposition adaptées à ce type de collection, en tenant compte des spécificités du contexte hospitalier. Le projet visera à proposer des alternatives à l'exposition permanente existante en offrant des scénarios d'exposition renouvelés dialoguant avec les différents publics. Finalement, il s'agira d'explorer des formats complémentaires, dont une exposition itinérante pour déployer la collection hors les murs.

Ce travail débouchera ainsi sur des propositions concrètes : la réorganisation des réserves et de l'inventaire selon des standards professionnels ; la définition d'un discours muséal cohérent ; la conception de dispositifs de médiation adaptés, tant in situ que dans des contextes d'exposition itinérante.



Johannes Meyer, *Abriß der Kunst-Kammer auf der Wasser Kirchen in Zürich*, 1688, eau-forte, Zurich, Zentralbibliothek.

Projet muséal n° 2

Code chimère. Projet d'exposition aux Archives de la Ville de Neuchâtel

Professeure responsable : Valérie Kobi

Maître de projet : Séverine Cattin et Chonja Lee, co-curatrices / Grégoire Oguey, archiviste communal et directeur AVN

Dans le cadre d'une collaboration avec les Archives de la Ville de Neuchâtel (AVN), cet enseignement propose aux étudiant-e-s de participer activement à la conception d'un secteur d'une exposition temporaire consacrée à la fabrication des savoirs, organisée par l'équipe de recherche FNS PRIMA *Bibliothèques et Musées en Suisse*. Plus concrètement, le projet consiste à imaginer et développer une intervention en lien avec la salle des maquettes historiques, véritable pivot de l'exposition permanente des AVN, tout en réfléchissant à son intégration cohérente dans le dispositif narratif de l'exposition temporaire. Réparti-e-s en petits groupes, les étudiant-e-s seront amené-e-s à explorer différentes dimensions d'un projet muséal concret : la conception d'un parcours scénographique, la rédaction de notices d'objets destinées à une publication, ainsi que l'élaboration de contenus pédagogiques. Le cours articule ainsi réflexion critique, travail collaboratif et production appliquée de contenus sur deux semestres, avec des rendus échelonnés entre décembre 2026 et juin 2027.



Performance d'Aalaili & de Perrot sur la terrasse du Centre Dürrenmatt Neuchâtel, 2025.
© Aalaili & de Perrot

Projet muséal n° 3

Participation à l'organisation de deux expositions au Centre Dürrenmatt Neuchâtel

Professeure responsable : Régine Bonnefoit, assistée par Léa Depestel, assistante-doctorante

Maître de projet : Gabriel Grossert, responsable du Centre Dürrenmatt Neuchâtel ; avec la collaboration du duo d'artistes Aalaili & de Perrot

De mi-septembre 2026 à fin juin 2027, un groupe d'étudiant-e-s participera à l'organisation de deux expositions au Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN) : une exposition consacrée aux mythologies chez Friedrich Dürrenmatt en dialogue avec des artistes contemporain-e-s (vernissage fin février 2027) et une exposition issue du projet participatif *Terrains d'imaginaires* (vernissage fin juin 2027), dirigé par le duo d'artistes Aalaili & de Perrot (www.aalailideperrot.com).

L'exposition portant sur la mythologie s'intéresse à l'utilisation de ce répertoire chez Dürrenmatt ainsi qu'à la manière dont les artistes contemporain-e-s y ont recours pour parler de leur monde. Le projet muséal propose une participation à différents aspects de la préparation et de la réalisation de l'exposition.

Mansoureh Aalaili, chorégraphe, écrivaine et médecin, et Antoine de Perrot, artiste plasticien, architecte et chercheur en urbanisme, développent des œuvres participatives où la rencontre devient création, donnant lieu à des performances, des installations et d'autres formats hybrides. En 2026 et 2027, Aalaili & de Perrot convieront la population neuchâteloise à la création d'une œuvre d'art collective, en investissant l'espace urbain comme un lieu de rencontre des imaginaires. Les œuvres participatives seront exposées à partir de fin juin 2027 au CDN en dialogue avec la production artistique de Dürrenmatt.

Le projet muséal comprend non seulement des exercices pratiques et la participation à des ateliers animés par les deux artistes, mais aussi une introduction à l'œuvre picturale et littéraire de Friedrich Dürrenmatt, ainsi qu'une réflexion critique sur la notion de « participation » en muséologie.

Liste d'expositions conçues dans le cadre de projets muséaux (dernières cinq années)

The Beat of Assemblage

Kunsthaus Biel Centre d'art Bienne
20 février – 27 mai 2026

Von der Wunderkammer zum Archiv

Bürgerbibliothek Bern
22 août 2025 - 14 juin 2026

Dé.voiler.

Ornements sacrés de l'abbaye de Saint-Maurice

Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune
5 avril - 2 novembre 2025

The Rude Museum

Kunsthaus Biel Centre d'art Bienne
29 juin - 29 septembre 2025

Le souffle créateur. Regards sur les livres d'artistes de la Bibliothèque publique de Neuchâtel

Bibliothèque publique de Neuchâtel
1^{er} janvier - 30 avril 2024

Klee : il gioco delle stagioni

Museo in Erba, Lugano
18 mai - 24 novembre 2024

Lu. Spiel der Jahreszeiten

Creaviva, Musée des enfants auprès du Centre Paul Klee de Berne
20 mai 2023 - 25 février 2024

Wiener Werkstätte: From Nature to Abstraction

Cotsen Textile Traces Study Collection at The George Washington University Museum and The Textile Museum in Washington D.C.
8 juillet - 5 novembre 2023

Friedrich Dürrenmatt – Caricatures

Centre Dürrenmatt Neuchâtel
15 janvier - 15 mai 2022

Friedrich Dürrenmatt – Karikaturen

Kurpfälzisches Museum Heidelberg
18 octobre 2020 - 7 février 2021

PROBLÉMATIQUES MUSÉOLOGIQUES ACTUELLES (MODULE)

Actualité du monde des musées : les nouveaux défis

Professeure responsable : Laurence Terrier Aliferis

Ce cours offre l'occasion d'appréhender l'univers des musées et les enjeux muséographiques actuels. À travers un cycle de quatorze séances, il abordera les questions, les défis et problèmes auxquels sont confrontées les institutions aujourd'hui. Les transitions muséales sont nombreuses et concernent notamment l'écoresponsabilité, l'inclusion, la diversification des publics, les adaptations aux contraintes économiques, le décolonialisme ainsi que les mutations technologiques et numériques. Chaque séance sera animée par un·e professionnel·le d'un musée suisse ou international, intervenant en présentiel ou en visioconférence et traitera d'une problématique spécifique. Les grands musées seront représentés, mais l'accent sera principalement porté sur les initiatives mises en place par de plus petites structures. Celles-ci doivent en effet faire preuve d'innovation et de créativité pour offrir des voix plurielles à présenter au public tout en s'adaptant à des contraintes toujours plus nombreuses.

Séminaire de l'École du Louvre (Actualités de la muséologie). « Nouvelles technologies numériques et intelligence artificielle au service du musée ».

19^e Séminaire de l'École du Louvre – Université de Neuchâtel, 30 novembre au 3 décembre 2026

Organisatrice : prof. Régine Bonnefoit

Coordination : Léa Depestel et Cerise Dumont, ass. doct.

Ces dernières années, les nouvelles technologies numériques et l'intelligence artificielle ont entraîné des transformations sociétales qui touchent l'ensemble des secteurs du musée, qu'il s'agisse de la gestion des collections, de la médiation, de la communication par les réseaux sociaux ou encore du marketing. La mise en ligne des collections permet aujourd'hui le partage du patrimoine culturel en un simple clic et offre la possibilité d'en montrer davantage et dans des contextes renouvelés. De nouveaux outils numériques sont développés afin d'approfondir l'expérience d'une visite au musée et de transmettre des connaissances complémentaires.

Le séminaire explorera des questions concrètes : Comment les visiteur·euse·s perçoivent-ils/elles l'exposition d'un divan historique sur lequel il n'est pas permis de s'asseoir, ou d'un clavecin dont il est interdit d'actionner les touches ? De nombreux objets fascinants sont difficiles à exposer en raison de leur grande taille ou de leur fragilité. De ce fait, les visiteur·euse·s ne peuvent souvent les découvrir que de manière limitée et insatisfaisante. Quelles possibilités les nouvelles technologies numériques offrent-elles pour rendre les objets plus accessibles et permettre une expérience de leur fonction dans leur contexte historique ? Une collaboration étroite entre les responsables de musées et de monuments historiques et les développeur·euse·s d'outils numériques peut non seulement accroître les possibilités de transmission des connaissances aux publics, mais aussi renforcer le rayonnement d'une région entière et de son patrimoine spécifique.

Le Séminaire de l'École du Louvre abordera les thèmes suivants : la gestion et la mise à disposition des collections au public, la médiation numérique, les visites virtuelles et immersives rendues possibles grâce aux nouveaux outils interactifs, l'impact des réseaux sociaux sur le comportement des visiteur·euse·s, leur perception des objets et la création d'une identité culturelle, la recherche en musée et la valorisation du patrimoine à l'aide d'intelligence artificielle.

Une grande partie de l'enseignement se déroulera dans des musées (Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, le Musée d'art et d'histoire de Genève et le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel). Une demi-journée sera dédiée aux technologies de documentation et médiation du patrimoine archéologique ; des développeur·euse·s d'outils numériques présenteront leurs idées. Le programme inclut également deux ateliers animés par des professeures en muséologie de l'Université d'Aarhus, au Danemark (Ane Hejlskov Larsen et Lisbet Tarp), reconnue notamment pour son expertise en muséologie numérique. Le 19^e Séminaire de l'École du Louvre sera inauguré par Sarah Kenderdine, professeure en muséologie numérique et directrice du laboratoire de muséologie expérimentale (eM+) de l'École polytechnique fédérale de Lausanne.



Étudiantes testant un outil numérique au Museum Judenplatz de Vienne, dans le cadre du voyage d'étude, mai 2026. © Léa Depestel

VOYAGE D'ÉTUDE

Lisbonne (5 au 9 avril 2027)

Professeur-e-s responsables : Valérie Kobi
et Pierre Alain Mariaux

Lisbonne possède une scène muséale particulièrement vibrante. Capitale marquée par une histoire maritime, impériale et culturelle riche, la ville abrite une grande diversité de musées allant des institutions historiques aux centres d'art contemporain, qui expérimentent aujourd'hui de nouvelles formes de médiation, de scénographie et de narration patrimoniale. L'excursion scientifique réclame des participant-e-s une implication active dans le travail commun. Les étudiant-e-s seront divisé-e-s en groupes de 4 à 5 personnes. Chaque groupe nommera un-e référent-e qui assurera la liaison avec les professeur-e-s, lesquels dirigeront le « coaching » des groupes, avec l'appui de deux assistantes sur place. Le but de chaque groupe sera de produire une analyse brève, mais percutante, d'un dispositif muséal (pour les étudiant-e-s du Master en études muséales), défini par les professeur-e-s Valérie Kobi et Pierre Alain Mariaux. Parmi les musées choisis se trouvent notamment le Museu de Arte Popular, le Museu Nacional do Azulejo, le Museum Nacional de Etnologia, le Museu de Marinha, Museu de Arte Contem-

porânea MAC/CCB, ou encore le Museu Calouste Gulbenkian. Ces exemples permettront aux étudiant-e-s d'observer différentes stratégies d'exposition et de réfléchir aux enjeux contemporains de la muséologie dans le contexte lisboète.

Il est à noter que l'Université prend à sa charge une partie des frais du voyage.

Les coûts inhérents aux participant-e-s seront précisés lors d'une séance d'information dans le courant du semestre d'automne, afin que les étudiant-e-s soient informé-e-s bien en avance des montants à leur charge.



Visite de la Looshaus dans le cadre du voyage d'étude à Vienne, mai 2026. © Léa Depestel

DOMAINES ET MÉTHODES

L'étudiant-e doit choisir des cours pour un minimum de 12 ECTS. L'IHAM lui suggère une liste d'enseignements en rapport avec la muséologie. Toutefois, l'étudiant-e est libre de choisir tout autre cours du domaine dans lequel il souhaite se spécialiser. L'étudiant-e a aussi la possibilité de suivre des cours dans des institutions partenaires telles que l'École du Louvre (séminaires de muséographie) ou d'autres universités suisses (BeNeFri, Triangle Azur, etc.).

Ces cours donnent l'opportunité à l'étudiant-e d'être initié-e à des méthodes scientifiques issues de ces différentes disciplines et ainsi d'être formé-e à une approche pluridisciplinaire nécessaire à une activité dans le monde muséal. Abordant des thématiques liées à l'actualité de la recherche académique et à des enjeux culturels, ces enseignements proposent des outils et des sujets qui permettront aux étudiant-e-s d'enrichir tout argument propre à l'élaboration d'une exposition et/ou d'un mémoire de recherche, en plus de compléter leurs connaissances sur des sujets qui les intéressent tout particulièrement.

L'étudiant-e reçoit en début de semestre une liste non-exhaustive des cours proposés à l'Université de Neuchâtel et à l'École du Louvre. Il/elle doit par la suite faire valider son choix auprès de la Professeure Régine Bonnefoit, en mettant l'adjointe à la direction en copie.

Ce bloc comprend de plus une formation obligatoire de deux périodes au début de la première année d'études à la recherche documentaire en études muséales. Cette formation permet de se familiariser avec les outils de recherche et les bases de données spécifiques à l'Université de Neuchâtel en vue de travaux pratiques et de la rédaction du mémoire de fin d'études. La date du cours – qui prend place généralement un lundi ou mardi et qui est dispensé par Monsieur Tristan Pun – est communiquée par la direction en début de semestre.



Visite du Jardin botanique de Neuchâtel dans le cadre du cours « La face publique du musée », 2026. © Mara Schaller

STAGE

QU'EST-CE QU'UN STAGE ?

L'étudiant-e complète sa formation en études muséales par un stage obligatoire, accompli dans un musée ou dans une institution culturelle. Le stage se déroule en principe au cours de la deuxième année d'études, après l'acquisition et la validation des 60 ECTS d'enseignement de la première année. Sa durée peut aller de 6 à 12 mois (en moyenne 750 à 900h) et donne droit à 30 ECTS. Il peut être accompli au cours d'un semestre ou tout au long de l'année en fonction des disponibilités et du calendrier de l'institution d'accueil. Sa rémunération est laissée à la libre appréciation de celle-ci, selon son usage. Le Comité scientifique du Master encourage toutefois l'institution d'accueil, dans la mesure de ses possibilités, à rembourser les frais de déplacement et/ou de séjour nécessaires à la réalisation du stage. Il est possible d'effectuer le stage dans une institution suisse ou étrangère.

Le stage offre à l'étudiant-e l'opportunité de faire une première expérience dans une institution muséale ou culturelle, d'acquérir des compétences pratiques et de commencer à se constituer un réseau dans le milieu muséal. Sous la conduite de professionnel-le-s compétent-e-s et reconnu-e-s, il permet une mise en application pragmatique des connaissances acquises dans le cadre de leur formation en muséologie au cours de la première année du Master en études muséales. Toujours effectué sous la direction du/de la responsable du stage, il permet à l'étudiant-e de se familiariser avec les missions du musée, une compétence fondamentale pour celui-celle qui envisage d'être actif-ve professionnellement dans le secteur muséal. En fonction du musée choisi, le stage peut être généraliste (approche de tous les secteurs d'activité) ou porter sur un aspect ponctuel ou spécifique des activités régulières du musée.

De manière non exhaustive, le stage peut consister en :

- la conception d'une exposition (permanente ou temporaire) et sa réalisation (montage) ;
- les recherches scientifiques menant à une publication ou une réflexion de fond sur la mise en valeur des collections ;
- l'inventorisation ou la gestion des collections ;
- la médiation culturelle ou scientifique, ou la communication et la promotion culturelle.

OBJECTIFS DU STAGE

- confronter et appliquer en situation les connaissances acquises (théoriques et pratiques) ;
- accroître ses possibilités d'insertion dans un milieu professionnel lié au musée, au patrimoine ou la culture ;
- identifier et comprendre dans le détail les différentes fonctions d'un musée (gestion des collections, inventarisation, mise en exposition, accueil des publics, médiation etc.) ;
- distinguer les différents corps de métier à l'œuvre dans le fonctionnement quotidien du musée ;
- résoudre les différents problèmes qui surviennent lorsque l'on passe de la théorie – acquise dans les cours ou élaborée dans un concept – à la réalisation d'une activité concrète.

LES INTERVENANT-E-S

Le/la stagiaire doit être un-e étudiant-e inscrit-e à l'Université de Neuchâtel en Master of Arts en études muséales.

Le/la responsable de stage encadre le travail de l'étudiant-e dans l'institution d'accueil pendant toute la durée du stage et est la personne de référence pour le/la stagiaire. Préalablement à son arrivée, il/elle remplit le contrat de stage d'entente avec le/la futur-e stagiaire et la direction du Master. Au terme de la période de formation, il/elle valide le rapport de stage de l'étudiant-e et rédige son certificat. Si le sujet de son mémoire de Master est développé dans le cadre du stage, le/la responsable de stage peut remplir par la suite le rôle d'expert-e lors de la soutenance orale du mémoire de Master ou de co-directeur-trice du mémoire.

Le/la donneur-euse de stage peut être, selon la structure de l'institution d'accueil, le/la conservateur-trice responsable, le/la directeur-trice ou l'administrateur-trice. Il s'agit de l'autorité de tutelle représentant l'institution muséale qui emploie le/la stagiaire. Cette personne ou entité cosigne le contrat de stage, définit l'éventuelle rémunération versée au stagiaire et assure celui/celle-ci conformément à la législation applicable.

La directrice du Master agit principalement à titre de conseil-ère vis-à-vis du choix de l'institution de stage, des procédures de postulation et du contenu scientifique du projet de stage de l'étudiant-e quand celui/celle-ci souhaite effectuer un mémoire de Master en lien avec son stage. Elle intervient également en cas de conflits entre le/la stagiaire et le/la donneur-euse de stage.

L'adjoite à la direction gère et coordonne les stages. Elle favorise la liaison entre l'étudiant-e et l'institution d'accueil, participe avec les professeur-e-s au développement du réseau d'institutions d'accueil pour les étudiant-e-s du Master. Elle assure le suivi des étudiant-e-s en stage et, au besoin, rencontre le/la responsable de stage et le/la stagiaire pour un bilan à la mi-parcours.

PROCÉDURE POUR LA POSTULATION AU STAGE

- Dans le courant du premier semestre d'études (septembre à mi-décembre), l'étudiant-e prend rendez-vous avec l'adjointe à la direction du Master en études muséales pour discuter de son projet de stage en fonction de son cursus antérieur et/ou de ses aspirations professionnelles futures.
- À l'occasion de ce rendez-vous une stratégie de postulation ainsi qu'un calendrier sont établis pour la préparation du dossier de postulation et l'envoi de la candidature à de potentielles institutions d'accueil.
- En préparation de ce premier entretien, l'étudiant-e fournit un exemple de dossier : lettre de motivation, CV, éventuels certificats de travail/stages antérieurs, et/ou lettres de recommandation, et/ou certificats de langue (recommandés pour les stages en Suisse allemande et italienne, ou à l'étranger). L'adjointe relit et conseille l'étudiant-e sur la manière d'optimiser ou d'adapter son dossier de candidature en fonction des institutions et stages visés.
- Les étudiant-e-s qui souhaitent effectuer un stage à l'étranger sont prié-e-s de prendre contact rapidement afin de pouvoir anticiper d'éventuelles demandes de bourses de soutien auprès des services compétents ou fondations.
- L'adjointe se réserve le droit de rediriger les étudiant-e-s vers le Centre de carrière de l'UniNE (www.unine.ch/carriere) afin d'acquérir les compétences de bases nécessaires à la réalisation d'un dossier de candidature (rédaction d'un CV et lettre de motivation).
- Selon les souhaits de l'institution d'accueil, l'étudiant-e transmet son dossier complet directement à la personne responsable ou via l'adjointe. Pour être identifié-e comme étudiant-e du Master en études muséales, il/elle utilise toujours son adresse institutionnelle prenom.nom@unine comme adresse de référence. L'étudiant-e consulte régulièrement ses e-mails pour ne pas manquer une proposition d'entretien par une éventuelle l'institution d'accueil.
- En parallèle, l'adjointe, l'assistante en muséologie et le Secrétariat de l'IHAM tiennent régulièrement les étudiant-e-s au courant des offres de stage qui leur parviennent par l'entremise des musées.

PROCÉDURE POUR LA CONFIRMATION DU STAGE

- Tenir informée l'adjointe du Master de la réussite de la postulation et lui demander de transmettre le contrat de stage entre le/la stagiaire, l'institution d'accueil et l'IHAM à remplir par les trois parties concernées avant signature.
- Une fois les conditions (dates, durée, éventuelle rémunération, cahier des charges) convenues dans le contrat par l'institution d'accueil, l'étudiant-e en retourne un exemplaire à l'adjointe (par e-mail, en personne ou par la poste) pour contre-signature par la directrice du Master et son adjointe⁵.
- Chacune des trois parties (le/la stagiaire, l'institution d'accueil et l'IHAM) conserve un exemplaire du contrat signé et daté.

PROCÉDURE POUR LA VALIDATION DU STAGE

L'étudiant-e doit rendre un rapport de stage qui acte la fin et la validation de son stage sur le plan académique. Ce rapport d'env. 25'000 signes (~10 pages, annexes tels que bibliographie, images, documents d'archives etc. non compris) doit être rendu un mois après la fin du stage. Il est d'abord relu et validé par le/la responsable de stage qui confirme à l'adjointe s'il est conforme aux tâches accomplies. L'adjointe reçoit et relit également le rapport, et donne un retour à l'étudiant-e sur son contenu avant de valider le module « stage en musée » sur IS-Academia.

Le rapport de stage ne doit pas se limiter à une simple énumération des tâches effectuées. Il doit également prendre en compte les éléments suivants :

- une bibliographie et les références en notes de bas de page ;
- le type de musée où le stage s'est déroulé (musée d'art, d'ethnographie, d'histoire naturelle, etc.) ;
- les défis actuels que doit relever une telle institution ;
- les éventuelles mesures et nouvelles pratiques mises en œuvre par le musée pour répondre à ces attentes.

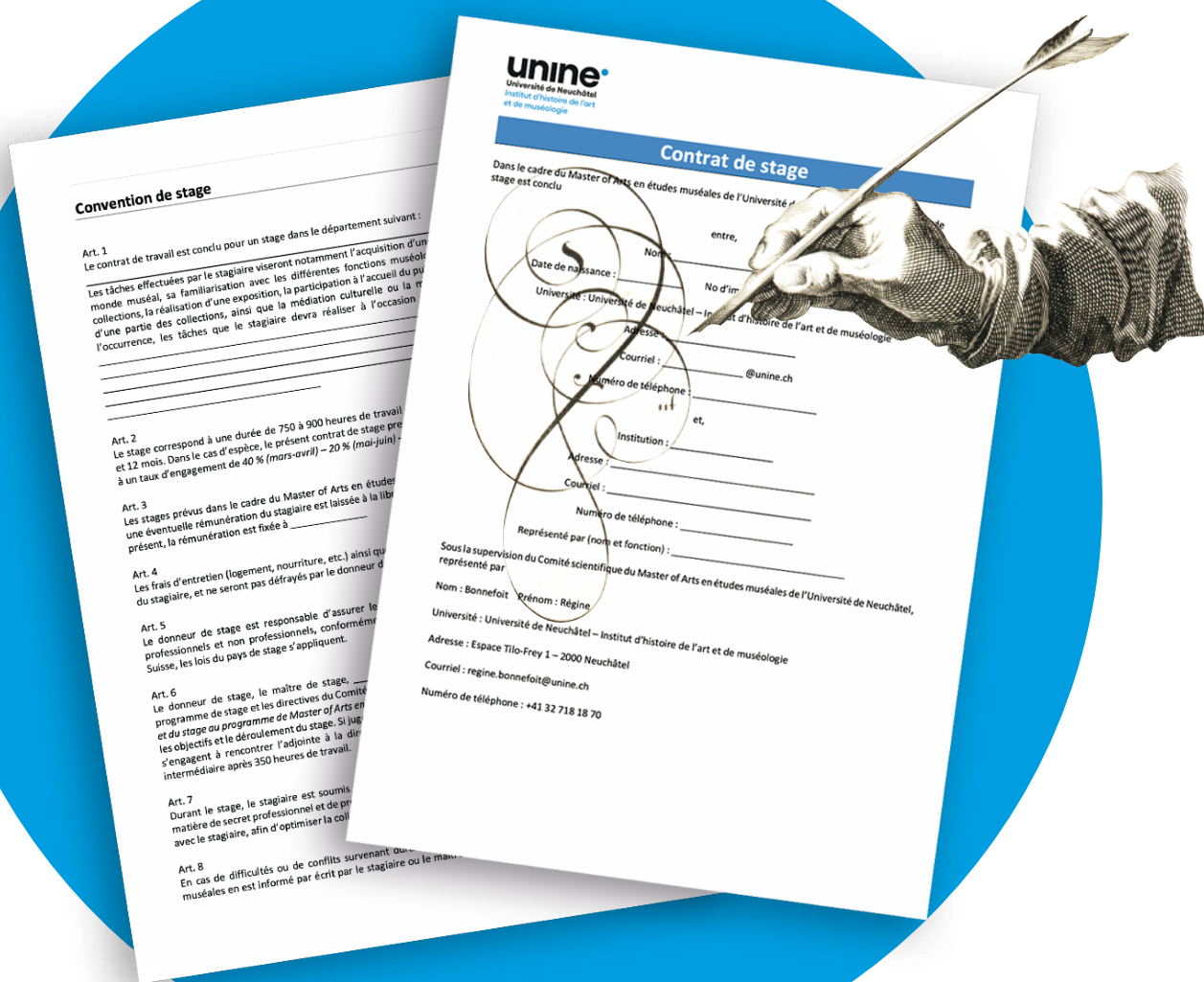
Dans le cas d'un projet muséographique, il convient également d'aborder des questions déontologiques liées à la durabilité (éco-conception des expositions), à l'inclusion ou encore aux éventuelles démarches juridiques entreprises.

Dans le cas où l'étudiant-e effectue plusieurs stages, il/elle rédige son rapport principal sur le stage où il/elle effectue le plus grand nombre d'heures. Pour l'/les autre(s) stage(s) crédité(s), l'étudiant-e rend simplement un bref contre-rendu de ses tâches et des compétences acquises (1-2 pages max.). Au terme du stage, un certificat de stage est rédigé par le/la responsable de stage, attestant de son bon déroulement. Ce certificat valide l'atteinte ou non des objectifs décrits dans le contrat de stage et fait état du décompte des heures allouées à leur réalisation et de l'appréciation générale du/de la responsable de stage. Il doit être visé par l'adjointe à la direction.

QUI CONTACTER EN CAS DE PROBLÈME ?

Le stage vise à initier l'étudiant-e en études muséales au monde professionnel. Il peut toutefois arriver que ces expériences soient péjorées par des difficultés, des conflits ou des situations de harcèlement moral ou sexuel. La direction du Master est consciente que ce type de problèmes peut

survenir, et invite les personnes concernées à en informer immédiatement la directrice du Master et son adjointe. La direction du Master prend très au sérieux ces situations et assumera l'accompagnement de l'étudiant-e dans la résolution de tout type de conflit et le/la soutiendra dans toute mesure de médiation avec l'institution d'accueil.



PARTENAIRES

FONDATION MAISON BOREL

La Fondation Maison Borel est un centre de recherches spécialisé dans le domaine de la muséologie. Elle se trouve à Auvier, au bord du lac de Neuchâtel, dans une maison construite au 17^e siècle qui a été rénovée en 2009-2010. La Fondation accueille chaque année, sur invitation ou sur dossier de candidature, des étudiant·e·s avancé·e·s, des chercheur·e·s ou des professeur·e·s du monde entier pour séjourner à la Maison Borel. Ce séjour a pour objectif de leur permettre de : conduire des recherches sur des sujets liés aux activités du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel ou en rapport avec les collections des institutions culturelles de la Ville de Neuchâtel et de sa région, ainsi que présenter des travaux sur les sujets énoncés ci-dessus⁶.

ARS

ARS est l'Association des étudiant·e·s, ancien·ne·s étudiant·e·s et collaborateur·trice·s en histoire de l'art et muséologie de l'Université de Neuchâtel. Elle constitue une plateforme d'échange entre ces personnes, dans le but de garder contact avec l'IHAM et d'être informé·e des activités et événements planifiés par l'IHAM. En organisant plusieurs excursions par année, ARS promeut les rencontres ainsi que le partage de connaissances et d'informations entre les différents membres de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, ce dans un cadre décontracté et amical.

Chaque étudiant·e, ancien·ne étudiant·e et collaborateur·trice de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie peut rejoindre l'association en contactant l'association (Association.ARS@unine.ch).

ICOM SUISSE

Le Conseil international des musées (ICOM) est l'organisation internationale des musées et des professionnel·le·s du musée qui s'engage à préserver, à assurer la continuité et à communiquer la valeur du patrimoine culturel et naturel mondial, actuel et futur, matériel et immatériel. Fondé en 1953, ICOM Suisse est l'association nationale des professionnel·le·s des musées. ICOM Suisse met en œuvre le programme de l'ICOM au niveau national et travaille en étroite collaboration avec l'Association des musées suisses (AMS). Ses objectifs sont : encourager les contacts internationaux, renforcer la déontologie dans le travail muséal et assurer la qualité de la formation.

MUSÉES PARTENAIRES

L'Institut d'histoire de l'art et de muséologie collabore régulièrement, dans le cadre des stages et/ou des projets muséaux, avec les institutions muséales suivantes :

- Centre Dürrenmatt Neuchâtel ;
- Château et musée de Valangin ;
- Collection de l'Art Brut, Lausanne ;
- Espace Horloger de la Vallée de Joux ;
- Fondation Baur, Musée des Arts d'Extrême-Orient, Genève ;
- Kunsthaus Biel Centre d'art Bienne (KBCB) ;
- Laténium, parc et musée d'archéologie de Neuchâtel, Hauterive ;
- Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne ;
- Musée cantonal de design et d'arts appliqués contemporains (mudac), Lausanne ;
- Musée d'art et d'histoire, Fribourg ;
- Musée d'art et d'histoire, Genève ;
- Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel ;
- Musée d'ethnographie, Genève ;
- Musée d'ethnographie, Neuchâtel ;
- Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds ;
- Musée de Carouge ;
- Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy ;
- Musée de la mécanique d'art et du patrimoine de Sainte-Croix (MuMAPS) ;
- Musée de Saint-Imier ;
- Musée des Beaux-Arts du Locle (MBAL) ;
- Musée gruérien, Bulle ;
- Musée historique Lausanne ;
- Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds ;
- Musée International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève ;
- Musée Jenisch ;
- Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont ;
- Musée Suisse du Jeu, La Tour-de-Peilz ;
- Musées cantonaux du Valais ;
- Musées de Pully ;
- Museo Egizio, Turin ;
- Muséum d'histoire naturelle, Neuchâtel ;
- Museum Grenchen ;
- Naturéum – Muséum cantonal des sciences naturelles, Lausanne ;
- Photo Elysée – Musée cantonal de la Photographie.

ÉCOLE DU LOUVRE DE PARIS

Dans l'optique d'une collaboration internationale plus efficace et dans le but d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'enseignement supérieur et dynamiser la recherche, l'Université de Neuchâtel et l'École du Louvre de Paris (EDL) poursuivent depuis 2008 un partenariat portant sur l'enseignement et la recherche en études muséales et en muséologie⁷. La coopération se déroule en 2^e et 3^e cycle. En 2^e cycle, l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie organise un séminaire annuel consacré à l'histoire de la muséologie. Sous le titre « Séminaire de l'École du Louvre à l'Université de Neuchâtel », il propose à la fin du semestre d'automne une série de leçons magistrales, d'ateliers, de tables rondes et de visites de musées en compagnie des enseignant-e-s du Master of Arts en études muséales. Le séminaire apparaît dans le programme de 2^e année de 2^e cycle du parcours MA recherche en muséologie de l'EDL. Il est obligatoire pour les étudiant-e-s du Master of Arts en études muséales de Neuchâtel, et reste ouvert, selon les places disponibles, aux auditeur-trice-s. Le programme du séminaire est publié au début du semestre d'automne. L'EDL propose, dans le cadre de son Master 1, des séminaires de muséographie, dispensés de manière intensive, sur une semaine (fin mars), en France. Cinq de ces séminaires intensifs de muséographie sont ouverts à dix étudiant-e-s de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, à raison de deux étudiant-e-s par séminaire. Il donne lieu à l'attribution de 5 ECTS que l'étudiant-e valide dans le bloc « Domaines & Méthodes ». Au début du semestre d'automne, l'adjointe communie les thèmes des séminaires et organise les inscriptions pour le semestre de printemps.



Façade et entrée de l'École du Louvre, porte Jaujard, aile de Flore, Paris, 2011.

À compter de la rentrée de septembre 2026, l'échange annuel entre l'École du Louvre et l'Université de Neuchâtel deviendra un échange diplômant nommé INTER MAMS, offrant la possibilité à un maximum de 4 étudiant-e-s par année et par institution, de suivre un double cursus. Les étudiant-e-s du Master of Arts en études muséales inscrit-e-s à l'UniNE auront la possibilité de suivre les enseignements de 2^e année de deuxième cycle (M2) dans le parcours « Recherche ». Ces étudiant-e-s seront, au terme de leur échange, au bénéfice d'un double-diplôme octroyé conjointement par l'École du Louvre et l'Université de Neuchâtel (cf. pp. 22-23 pour le détail de la formation).

Trois étudiant-e-s de chaque institution peuvent par ailleurs bénéficier d'un échange semestriel, dans la mesure des bourses mobilité disponibles. Les étudiant-e-s de deuxième année du Master of Arts en études muséales, qui se destinent à la recherche en muséologie ou à la recherche en histoire de l'art appliquée aux collections, ont la possibilité de suivre les enseignements du second semestre de première année de deuxième cycle (M1) de l'EDL. L'échange semestriel se déroule durant le deuxième semestre de seconde année (février à mai), et remplace le « Stage en musée ».

En 3^e cycle, les étudiant-e-s titulaires d'un diplôme de 2^e cycle de l'EDL ou du Master of Arts en études muséales peuvent développer une thèse de doctorat en co-encadrement. Ils obtiennent ainsi deux titres : le doctorat de l'Université de Neuchâtel et le diplôme de 3^e cycle de l'EDL.

7. La convention de coopération liant l'Université de Neuchâtel et l'École du Louvre est disponible sur le site Web du Master en études muséales, rubrique « Partenariats ».

MASTER INTERNATIONAL EN ÉTUDES MUSÉALES (INTER MAMS)

Double-diplôme en partenariat avec l'École du Louvre

Le partenariat entre l'École du Louvre (EDL) et l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie (IHAM) de l'Université de Neuchâtel existe depuis près de vingt ans. Dans l'optique de faire évoluer cette coopération et d'optimiser les chances d'insertion professionnelles en France et en Suisse des étudiant-e-s en muséologie de ces deux institutions, décision a été prise de transformer l'échange annuel, qui était offert jusqu'alors, en un programme de double-diplôme. L'objectif est de permettre aux étudiant-e-s de l'EDL et de l'Unine participant à ce programme d'obtenir simultanément le Diplôme de deuxième cycle (Master 2) parcours « Recherche en histoire de l'art, archéologie et muséologie » de l'École du Louvre et le Master of Arts en études muséales (MAMS) de l'Université de Neuchâtel grâce à la reconnaissance mutuelle des matières. Pour l'Université de Neuchâtel, ce double-diplôme est donc un nouveau pilier du MAMS dont la coloration recherche est assumée : les étudiant-e-s engagé-e-s dans ce cursus bénéficient des enseignements du MAMS et du M2 parcours recherche de l'EDL ; ils obtiennent leur titre au bout de 4 semestres de cours répartis entre Neuchâtel et Paris. Tout comme le Master en études muséales standard, la sélection pour le Master international en études muséales (INTER MAMS) se fait sur la base d'un dossier de candidature soumis à un comité de sélection composé de deux membres du Comité scientifique du MAMS et deux membres issus de la Direction des études et des Relations internationales de l'École du Louvre. Les candidat-e-s avec les meilleurs dossiers seront reçu-e-s en entretien individuel pour défendre leurs motivations à intégrer ce cursus sur deux années.

L'INTER MAMS se compose comme suit : une première année à l'Université de Neuchâtel pour suivre les cours de la première année du MAMS ; puis une deuxième année à l'École du Louvre comprenant un programme de cours, un stage de 2 à 4 mois et la rédaction et soutenance d'un mémoire de Master codirigé par un-e enseignant-e de chaque institution. Cette composante mobilité de l'INTER MAMS fait que le nombre de places pour intégrer ce pilier sont limitées à 4 étudiant-e-s par institution et par année académique. La sélection se fonde donc sur la qualité des dossiers et des résultats académiques obtenus, sur le parcours et les motivations des participant-e-s pour estimer ce qu'une inscription à l'INTER MAMS peut globalement amener à leurs objectifs et projets professionnels futurs. La coloration recherche de cette formation et le programme de cours plus dense que le MAMS nécessite en effet un investissement conséquent des candidat-e-s. Ces dernier-ères s'engagent à compléter leur cursus en 4 semestres ce qui implique la complétion et la réussite de l'ensemble de leurs cours de première année avant leur départ pour l'École du Louvre pour leur 3^e et 4^e semestres.

Ce parcours est exigeant à la mesure des possibilités et avantages qu'il offre aux étudiant-e-s qui le suivent, aussi bien en termes de contenus théoriques et scientifiques, que de connaissances pratiques. L'acquisition d'un solide réseau binational dans les deux institutions et nombres de musées en Suisse comme en France, ainsi que le prestige dont bénéficie aujourd'hui les double-diplômes internationaux sur le marché du travail sont les principaux attraits de cette formation, des opportunités particulières qui justifient les attentes académiques des deux institutions qui l'encadrent.

Le plan d'études simplifié de la formation se trouve ci-contre et dans sa version détaillée sur le site internet de la Faculté des lettres et sciences humaines et de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie. Le règlement d'études est également disponible en ligne pour une meilleure vue d'ensemble de la structure de cette formation internationale. Le dépôt de candidature se fait au 15 mars* de chaque année pour la rentrée de septembre suivante. Au vu des places limitées, il est recommandé de postuler pour le MAMS et l'INTER MAMS : dans le cas où un dossier de candidature pour l'INTER MAMS est refusé, ce dernier est automatiquement remis dans le pool des candidatures pour le MAMS et reste éligible à la sélection pour une admission standard.

* La date indiquée sur la page internet des admissions pour le Master en études muséales fait foi (<https://www.unine.ch/formation/master-of-arts-en-etudes-museales>).

International Master of Arts in Museum Studies / Master international en études muséales

Etudes muséales		120 ECTS
Enseignements		
1^{ère} année : Université de Neuchâtel		
Histoire du musée et des dispositifs (module)		12 ECTS
Le musée actuel et ses fondements à l'époque moderne (V. Kobi)*		3 ECTS
Musée et architecture / histoire du dispositif du musée (C. Hurley-Griener)*		3 ECTS
Lectures en muséologie (D. Antille)		3 ECTS
Voyage d'étude (R. Bonnefoit / V. Kobi / P. A. Mariaux)		3 ECTS
Musée et déontologie (module)		9 ECTS
Droit et éthique au musée (C. Brizon)		3 ECTS
Recherche de provenance (T. Schmutz)		3 ECTS
Décoloniser le musée, participation, inclusion (O. Debary)		3 ECTS
Muséologie appliquée (module)		18 ECTS
La face cachée du musée (P. Jeanneret)		3 ECTS
La face publique du musée (G. Delley)		3 ECTS
Gestion, promotion, communication, événements, recherche de fonds (T. Schmutz)		3 ECTS
Projet muséal (R. Bonnefoit / V. Kobi / L. Terrier Aliferis)		9 ECTS
Problématiques muséologiques actuelles (module)		6 ECTS
Actualité du monde des musées : les nouveaux défis (numérisation, durabilité, etc.) (L. Terrier Aliferis)		3 ECTS
Séminaire de l'École du Louvre (R. Bonnefoit / V. Kobi / P. A. Mariaux)		3 ECTS
Atelier de recherche		3 ECTS
Atelier de recherche (R. Bonnefoit / V. Kobi / L. Terrier Aliferis)		3 ECTS
Domaines & Méthodes (bloc)		12 ECTS
Deux cours libres à choix		12 ECTS
Total 1^{ère} année		60 ECTS
2^e année : École du Louvre		
Enseignements obligatoires		10 ECTS
Séminaire de méthodologie		5 ECTS
Outils numériques pour l'histoire de l'art, l'archéologie et la muséologie		5 ECTS
Introduction au management des organisations		0 ECTS
Enseignements au choix		30 ECTS
2 séminaires de spécialisation au choix		10 ECTS
2 séminaires d'ouverture au choix		10 ECTS
1 cours de langue		10 ECTS
Mémoire et stage		20 ECTS
Mémoire et stage en musée		10 ECTS
1 cours de langue		10 ECTS
Total 2^e année		60 ECTS

DESTINATIONS DES STAGIAIRES

Liste des institutions qui ont accueilli des étudiant-e-s du Master en études muséales.

Allemagne

Albertinum, Dresde
Alice – Museum für Kinder, Berlin
Historisches Museum, Francfort-sur-le-Main
Museum für Fotografie, Staatliche Museen Berlin
Staatliches Museum Ägyptischer Kunst, Munich

Amérique latine

Museo de Arte Contemporáneo, Arequipa, Pérou
Museo Nacional del Hombre, Buenos Aires, Argentine
Museo Textil de Oaxaca, Oaxaca de Juárez, Mexique

Angleterre

Sainsbury Centre for Visual Arts, Norfolk
The National Trust for Scotland, Edimbourg
The Wallace Collection, Londres

Autriche

mumok, Museum moderner Kunst, Stiftung Ludwig, Vienne

Belgique

Art et marges musée, Bruxelles
Musée des Beaux-Arts, Liège
Musée des Instruments de Musique, Bruxelles
Musée du Cinquantenaire, Bruxelles
Musée Juif de Belgique, Bruxelles
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles
Palais des Beaux-Arts, Bruxelles

Canada

Écomusée du fier monde, Montréal
Musée national des beaux-arts du Québec, Québec
Pointe-à-Cailière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal

États-Unis

Fogg Art Museum, Harvard Art Museums, Cambridge Mass.
Carnegie Museum of Natural History, Pittsburgh
International Center of Photography, New York

Grèce

B. & M. Theodorakis Foundation for the Fine Arts and Music, Athènes

Italie

Centro Nazionale di Fotografia, Padoue
Galleria degli Uffizi, Florence
Musei Vaticani, Rome
Museo Civico, Urbana
Museo Egizio, Turin
Museo Napoleonico, Rome
Servizio Mostre, Padoue

Luxembourg

MUDAM, Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean, Luxembourg

Pologne

Galicia Jewish Museum, Cracovie



France

Centre archéologique européen de Bibracte, Glux-en-Glenne
Centre culturel suisse, Paris
Château, musée et domaine national de Versailles
École nationale supérieure des beaux-arts, Paris
École nationale supérieure de paysage, Versailles
Fondation Henri Cartier-Bresson, Paris
Mémorial de Verdun
Mobiliier national et Manufactures nationales, Paris
Mucem, Marseille
Musée Bourdelle, Paris
Musée Calvet, Avignon
Musée de Cluny, Musée national du Moyen Âge, Paris
Musée de l'Armée, Paris
Musée de l'Assistance Publique, Hôpitaux de Paris
Musée de l'Homme, Paris
Musée Départemental Breton, Quimper
Musée d'Orsay, Paris

Musée des Arts Décoratifs, Paris
Musée des Beaux-Arts, Bordeaux
Musée des Confluences, Lyon
Musée des Pêcheries, Fécamp
Musée du Louvre, Paris
Musée du Quai Branly, Paris
Musée Fabre, Montpellier
Musée national d'Art moderne, Centre Georges-Pompidou
Musée Rodin, Paris
Musée Unterlinden, Colmar
UMA - Universal Museum of Art, Paris

Suisse

Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures

Kunstmuseum Appenzell

Canton de Bâle

Museum der Kulturen, Bâle
Schweizerisches Architekturmuseum, Bâle

Canton de Berne

Abegg-Stiftung, Riggisberg
Kunsthau Biel Centre d'art Bienne (KBCB)
Fondation de l'Abbatiale de Bellelay
Hermann und Margrit Rupf-Stiftung, Berne
Journées photographiques de Bienne
Kunstmuseum, Berne
Lange & Schmutz Provenienzrecherchen GmbH, Bienne
Musée Alpin Suisse, Berne
Musée de Saint-Imier
Musée jurassien des arts, Moutier
Nouveau Musée Bienne
Office fédéral des constructions et de la logistique, Berne
Société d'histoire de l'art en Suisse (GSK-SHAS), Berne
Zentrum Paul Klee, Musée des enfants Creaviva, Berne

Canton de Fribourg

Kunsthalle Friart, Fribourg
Musée d'art et d'histoire, Fribourg
Musée Bible + Orient, Fribourg
Musée des grenouilles, Estavayer-le-Lac
Musée gruérien, Bulle
Museum Murten

Canton de Genève

Affaires culturelles des Hôpitaux Universitaires de Genève
Centre d'Art Contemporain, Genève
Centre de la photographie, Genève
Fondation Martin Bodmer, Cologny
Galerie De Jonckheere, Genève
MAMCO, Musée d'art moderne et contemporain Genève
Musée Ariana, Genève
Musée d'art et d'histoire, Genève
Musée de Carouge
Musée d'ethnographie, Genève
Muséum d'histoire naturelle, Genève
Musée international de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge, Genève
Piguet Hôtel des Ventes, Genève

Canton des Grisons

Kirchner Museum, Davos

Canton du Jura

Jurassica Museum, Porrentruy
Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy
Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont

Canton de Neuchâtel

Archives de l'Etat de Neuchâtel
Château et musée de Valangin
Galerie C, Neuchâtel
Galerie Lange + Pult, Auvernier
Laténium, Parc et musée d'archéologie, Hauterive
Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel
Musée d'ethnographie, Neuchâtel
Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds
Muséum d'histoire naturelle, Neuchâtel
Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds
Musée des beaux-arts, Le Locle
Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds
Musée régional du Val-de-Travers, Môtiers
Quartier Général, La Chaux-de-Fonds
Tissot SA, Le Locle

Canton de Soleure

Fondation Catherine Gide, Olten

Canton du Tessin

Museo Civico Villa dei Cedri, Bellinzona
Museo d'Arte della Svizzera Italiana, MASI, Lugano
Museo delle Culture, Lugano



Canton de Vaud

Aventicum, Site et musée romains d'Avenches
Bibliothèque cantonale et universitaire
Site Riponne, Lausanne
Château de Chillon, Vevey
Château de Prangins, Musée national suisse
Collection de l'Art Brut, Lausanne
Espace des inventions, Lausanne
Fondation de l'Hermitage, Lausanne
Foundation for the Exhibition of Photography, Lausanne
Maison d'Ailleurs, Yverdon-les-Bains
Mudac, Lausanne
MuMode, Musée suisse de la mode, Yverdon-les-Bains
Musée Alexis Forel, Morges
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
Musée cantonale de géologie, Lausanne
Musée cantonale de zoologie, Lausanne

Canton du Valais

Musée d'art de Pully
Musée de la main, Lausanne
Musée d'Yverdon et région
Musée historique de Lausanne
Musée Jenisch, Vevey
Musée Olympique, Lausanne
Musée romain de Lausanne-Vidy
Musée romain, Nyon
Musée suisse de l'appareil photographique, Vevey
Musée suisse du Jeu, La Tour-de-Peilz
Photo Elysée – Musée cantonal de la Photographie

Canton du Valais

Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune
Fondation Ateliers d'Artiste, Saint-Maurice
Fondation Fellini pour le cinéma, Sion
Manoir de la Ville de Martigny
Musée C. C. Olsommer, Vevey
Musée d'art du Valais, Sion
Musée d'histoire du Valais, Sion

Canton de Zurich

Fotostiftung Schweiz, Winterthur
CCI Cötting Consulting SA, Rümlang
Sammlung Oskar Reinhart, Winterthur

MÉMOIRE DE MASTER

Le diplôme de Master of Arts en études muséales est décerné aux étudiant-e-s lorsqu'ils/elles ont répondu de manière satisfaisante aux exigences du plan d'études ainsi qu'aux exigences du travail de fin d'études. Ce chapitre présente brièvement les démarches méthodologiques et théoriques à entreprendre dans le cadre d'un mémoire axé sur une recherche en études muséales.

PREMIÈRES ÉTAPES

Pour se lancer dans un projet de mémoire de Master, les aspects à envisager sont : le choix d'un sujet de recherche fiable et pertinent, la documentation nécessaire pour nourrir cette recherche, la sélection d'un-e directeur-trice (éventuellement d'un-e co-directeur-trice de mémoire).

En conformité avec le plan d'études, la formation de Master of Arts en études muséales s'étend sur deux années, ce qui correspond à quatre semestres d'études. La rédaction du mémoire de Master est prévue au dernier semestre. Elle est précédée par le stage dans une institution muséale, dont la durée peut s'étendre tout au long du troisième semestre (stage à 100%) ou sur une année entière (stage à 50%). Il est dès lors essentiel que chaque étudiant-e établisse un calendrier nécessaire à l'élaboration et à la rédaction de son mémoire durant sa deuxième année d'études. La durée maximale pour achever le Master of Arts en études muséales est de 6 semestres !⁸

CHOISIR UN SUJET

La réalisation du stage est souvent l'occasion de nouer des relations professionnelles et de participer aux activités concrètes développées par l'institution d'accueil. Le stage offre également la possibilité de se renseigner sur les projets de recherche menés dans une institution muséale. L'étudiant-e a dès lors la possibilité de définir un sujet en lien direct avec les tâches effectuées pendant son stage ou avec les projets en cours du musée.

Mais indépendamment des activités réalisées pendant son stage, l'étudiant-e est libre de choisir une thématique générale en muséologie, qui l'intéresse particulièrement et qu'il/elle souhaite approfondir dans un travail de mémoire.⁹

Dans les deux cas, la détermination d'un sujet se fait en accord avec un-e directeur-trice de mémoire qui offre à l'étudiant-e l'encadrement nécessaire pour la réalisation du travail et qui évalue l'écrit final.

CHOISIR UN-E DIRECTEUR-TRICE DE MÉMOIRE

En principe, le/la directeur-trice du mémoire doit être un-e enseignant-e du corps professoral du Master en études muséales, désigné-e par le Comité scientifique. L'étudiant-e a la possibilité de choisir en plus un-e co-directeur-trice, enseignant dans la formation ou travaillant dans une institution autre que l'université. Toutefois, lors de la soutenance, le jury doit être composé de deux membres, dont au moins un-e est titulaire du grade de docteur.

C'est à l'étudiant-e que revient l'initiative de prendre contact avec un-e enseignant-e afin de lui proposer la thématique choisie. L'étudiant-e doit ensuite être capable de définir et présenter son sujet de manière claire et précise : la constitution d'un premier plan permet toujours de mieux expliquer les grandes lignes du travail. À l'issue de cette première discussion, l'étudiant-e fait valider son sujet par la directrice du Master en lui soumettant par e-mail un plan provisoire, une problématique et une première bibliographie (avec copie au/à la directeur-trice de mémoire).

ATELIER DE RECHERCHE

Après la validation du sujet de mémoire, l'étudiant-e doit s'inscrire à l'Atelier de recherche pour présenter son travail à une des dates disponibles et en mentionnant le titre de sa présentation ainsi que le nom du/de la directeur-trice du mémoire. L'inscription se fait via le formulaire en ligne disponible sur le site Web de l'IHAM. Toutes les informations pour la présentation ainsi que le programme sont disponibles sur cette page. La validation de l'Atelier de recherche est un prérequis à la soutenance du mémoire. Cet atelier a lieu plusieurs fois par semestre, les dates sont annoncées au début de l'année sur le site internet et dans le descriptif / programme de cours en ligne. Sur l'ensemble de son cursus (1^{ère} et 2^e année), l'étudiant-e doit assister obligatoirement à 7 séances au total. Lien vers la page de l'atelier de recherche : <https://www.unine.ch/iham/formations/atelier-de-recherche/>. Lien vers le formulaire d'inscription : <https://forms.unine.ch/atelier-ham/index.php>

RECOMMANDATIONS FORMELLES POUR LA RÉDACTION DU MÉMOIRE

L'Institut d'histoire de l'art et de muséologie a mis en place un système de conventions et règles formelles qui permettent d'organiser et mettre en forme le contenu du travail de mémoire, notamment les « Normes rédactionnelles de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie »¹¹.

SOUTENANCE DU MÉMOIRE

La soutenance du mémoire a lieu en présence d'un jury composé du/de la directeur-trice du mémoire et d'une deuxième personne, dans son rôle de co-directeur-trice ou d'expert-e. La date de soutenance est décidée d'un commun accord avec les membres du jury. Elle est communiquée ensuite par e-mail au secrétariat de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, qui se chargera de réserver une salle pour la soutenance. Celle-ci a lieu au plus tôt un mois après la remise du mémoire. L'étudiant-e doit soumettre un exemplaire imprimé et relié de son mémoire à chaque membre du jury. Le mémoire doit contenir comme dernière page le formulaire « Déclaration sur l'honneur », relative au plagiat de l'Université de Neuchâtel, signé par l'étudiant-e.

La soutenance dure environ 60 minutes et comprend : une présentation orale de l'étudiant-e (15 à 20 minutes), une évaluation de la part du jury et une discussion libre (réponses du/de la candidat-e aux questions du jury). La présentation orale est un exercice important qui doit être rigoureusement préparé à l'avance. Elle est axée principalement sur la méthodologie du travail ; il ne s'agit en aucun cas de résumer le contenu du mémoire ou de reprendre les points du plan. L'étudiant-e doit prendre un certain recul par rapport à son sujet afin de faire un bilan de son travail. En ce sens, les points suivants sont à aborder¹² :

- rappel du sujet et de sa pertinence dans le cadre de la recherche effectuée (quels ont été les connaissances générales, les débats théoriques, les circonstances pratiques qui ont nourri la problématique ?) ;
- le cheminement méthodologique (présentation des sources, des méthodes et des outils qui ont permis d'étudier et d'analyser le sujet) ;
- les conclusions et les résultats obtenus (ont-ils répondu de manière satisfaisante aux hypothèses de départ ?) ;
- les difficultés et les problèmes rencontrés (même si la tendance est de ne pas en parler, il est également important de souligner les aspects que vous n'avez pas pu traiter intégralement ou que vous auriez souhaité améliorer davantage) ;
- les perspectives d'avenir qui pourront valoriser le travail réalisé, l'apport que ce travail a eu dans le cadre de votre développement professionnel et/ou personnel.

DÉPÔT D'UN EXEMPLAIRE DU MÉMOIRE DE MASTER À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNINE

Après la soutenance, l'étudiant-e corrige, si nécessaire, le travail, intègre de nouveau la « Déclaration sur l'honneur » relative au plagiat dûment signée, et dépose un exemplaire final de son mémoire en version imprimée et numérique (PDF transmis par clé USB ou courriel) à la bibliothèque de la Faculté des lettres et sciences humaines. Veuillez noter que le dépôt du travail de mémoire à la bibliothèque est obligatoire. À la fin de son cursus universitaire, l'étudiant-e est prié-e de communiquer ses coordonnées (adresse postale, e-mail privé), ce qui favorisera le contact et l'échange d'informations avec l'Institut, même après l'obtention du diplôme. Ces coordonnées peuvent être communiquées à l'adjointe à la direction du Master en études muséales.

RÉSUMÉ DES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE RELATIVE AU MÉMOIRE

1. Choix du sujet, du/de la directeur-trice de mémoire et de l'expert-e ou d'un-e co-directeur-trice dont au moins un-e des deux doit être titulaire du grade de docteur.
2. Soumission d'un plan, de la problématique et d'une première bibliographie au/à la directeur-trice du mémoire.
3. Soumission du plan, de la problématique et de la première bibliographie à la directrice du Master en études muséales (avec copie à l'adjointe) pour validation.
4. Présentation du sujet à l'Atelier de recherche.
5. Définition de la date de soutenance d'un commun accord avec les membres du jury.
6. Transmission de la date au secrétariat de l'IHAM qui se charge de réserver une salle pour la soutenance.
7. La soutenance d'environ 60 minutes comprenant une présentation orale de l'étudiant-e (15 à 20 minutes), une évaluation de la part du jury.
8. Un mois après la soutenance, dépôt d'un exemplaire du mémoire de Master corrigé au secrétariat de l'IHAM qui le transmet à la bibliothèque universitaire.

8. Règlement d'études et d'examens du Master of Arts en études muséales (Master of Arts in Museum Studies), Art. 6 ; https://www.unine.ch/media/wp-content/uploads/sites/17/r_REE_master_etudes_museales.pdf (22 juillet 2026).

9. Une liste des sujets de mémoire en cours et achevés est disponible sur le site Web de l'IHAM, sous la rubrique « Recherche / Mémoire ».

10. Inscription sur le site Web du Master en études muséales sous la rubrique « Documents et règlements ».

11. Voir à ce propos les « Normes rédactionnelles de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie », https://www.unine.ch/iham/wp-content/uploads/sites/89/NORMES-REDACTIONNELLES-IHAM_Version-definitive.pdf (22 juillet 2026).

12. Sophie Boutillier et al., *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Levallois-Perret : Studyrama, 2009, p. 42.

ENSEIGNANT·E·S



Diane Antille

Diane Antille est historienne de l'art. Elle a obtenu son doctorat à l'Université de Neuchâtel après un Master en histoire de l'art appliquée aux collections et un diplôme de muséologie à l'École du Louvre. Ses recherches et ses activités curatoriales privilégient les personnalités invisibilisées et les impensés de l'histoire de l'art avec un intérêt marqué pour l'interdisciplinarité. Elle a notamment été cheffe de projet et commissaire de l'exposition *Destination Collection* au Centre d'expositions du Pénitencier de Sion, réunissant 40 institutions pour présenter les coulisses du monde muséal (2020). De 2022 à 2026, elle a été conservatrice assistante (peinture, sculpture) au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Elle intervient régulièrement comme collaboratrice scientifique pour le Musée de Bagnes. En 2026, elle est lauréate du prix de l'association Cours de France.fr pour sa thèse sur les collections d'orfèvrerie des reines de France à la fin du Moyen Âge.

Régine Bonnefoit

Depuis 2008, professeure en histoire de l'art contemporain et muséologie à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel ; depuis juin 2023, présidente de l'Association suisse des historiennes et historiens de l'art ; dès le 1^{er} janvier 2025, présidente de la Fondation Charlotte Kerr Dürrenmatt ; collaboratrice scientifique au Département des Arts Graphiques du Musée du Louvre (1992–1994) ; assistante-conservatrice au Bode Museum de Berlin (2000–2001) ; conservatrice de la Fondation Oskar Kokoschka, Vevey (2006–2016) ; (co-)commissaire de nombreuses expositions en Suisse, Europe et aux USA ; publication en médiation numérique : *The Museum in the Digital Age. New Media and Novel Methods of Mediation*, éd. avec Melissa Rérat, Newcastle upon Tyne : CSP, 2017 (rééd. parue en 2021).



Claire Brizon

Claire Brizon est docteure en histoire de l'art (Université de Berne) et muséologue de formation (Université Jean Moulin Lyon III). Elle travaille depuis plus de 20 ans en musée, en tant que chargée de collections d'ethnographie au Musée des Confluences à Lyon, puis au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne. Elle a aussi une activité de muséologue indépendante et travaille régulièrement pour le cabinet Lange & Schmutz pour tout ce qui relève de la recherche de provenance de biens issus de contextes coloniaux. Elle conçoit, autant que possible, des projets pluridisciplinaires, participatifs et internationaux, notamment avec des personnes héritières des cultures dont les collections étudiées sont issues. Ses recherches portent sur l'histoire des collections, plus spécifiquement sur celles d'ethnographie et de sciences naturelles. Elle propose d'examiner leur constitution au regard de l'histoire coloniale. Investie dans le milieu associatif, elle a été membre fondateur et vice-présidente de l'Association suisse de recherche en provenance (2020–2026) et elle est actuellement membre du comité ICOFOM international (2026–2028).



Octave Debary

Octave Debary est anthropologue, professeur à l'Université de Paris Cité et chargé de cours à l'Université de Neuchâtel. Ses recherches et enseignements portent sur une anthropologie comparée de la mémoire et du temps, à savoir la façon dont une société met en mémoire ou en musée son histoire, participant ainsi autant à son souvenir qu'à son oubli. Ses terrains portent sur les opérations entourant la circulation et les formes de qualification des objets dans des espaces culturels (musées, mémoriaux), marchands (magasins de seconde main, vide-greniers) ou publics (places, parcs). Il a publié une vingtaine d'ouvrages sur ces sujets et travaille régulièrement comme commissaire d'exposition. Ses travaux sur l'art contemporain et la mémoire résultent de recherches collaboratives menées avec des photographes et des artistes allemands, comme Jochen Gerz, Swaantje Güntzel et Christian Boltanski. Son livre *De la poubelle au musée, une anthropologie des restes*, préfacé par Philippe Descola (Créaphis, 2^{de} éd. 2021) développe une analyse générale de sa démarche.



Géraldine Delley

Géraldine Delley est archéologue et historienne des sciences formée aux universités de Neuchâtel, Paris 1-Panthéon Sorbonne et University College London. Depuis 2017, elle est directrice adjointe du Laténium-parc et musée d'archéologie et chargée l'enseignement à l'Université de Neuchâtel. Ses recherches portent sur les collaborations entre archéologie et sciences naturelles ainsi que sur l'histoire des collections. Dans les expositions qu'elle réalise, elle aborde l'archéologie sous un angle réflexif qui interroge l'histoire des collections et la construction des savoirs (*Des choses ; Entre deux eaux. La Tène lieu de mémoire*), les formes d'attachement au patrimoine dans notre société (*Émotions patrimoniales*) ou encore la part de la culture matérielle dans la construction de la connaissance et de la mémoire en histoire contemporaine (*Dans les camps. Archéologie de l'enfermement*). Outre son cours sur la *Face publique du musée*, elle organise chaque année, avec le Muséum d'histoire naturelle de Paris, une masterclass consacrée au *Patrimoine scientifique entre terrain et musée*.



© Stefania Scartazzini



Cécilia Hurley-Griener

Directrice des collections spéciales à l'UniNE et chargée de cours à l'IHAM, elle est titulaire d'un master de l'Université d'Oxford, d'un doctorat de l'UniNE et d'une habilitation à diriger des recherches (Lyon 2). Membre du Centre de Recherche à l'École du Louvre, elle y a enseigné la muséologie depuis 2007. Co-directrice du Master en études muséales à Sorbonne Abu Dhabi, elle y enseigne régulièrement. Ses travaux portent sur l'histoire des collections et des musées, la muséographie, les chefs-d'œuvre et le canon artistique, et aussi la classification, l'organisation et la diffusion des connaissances théoriques et historiques dans le domaine de l'art et des collections (16^e au 19^e siècles).

Pascale Jeanneret

Pascale Jeanneret est historienne de l'art et diplômée en muséologie de l'École du Louvre, à Paris. Au début de sa carrière, elle travaille dans le domaine de l'art contemporain et devient l'assistante de l'artiste Thomas Hirschhorn pour organiser ses grands projets d'expositions internationales. Depuis vingt ans, elle est conservatrice à la Collection de l'Art Brut, à Lausanne, en charge de la collection, de la conservation et des expositions. Dès son arrivée, elle a entrepris l'organisation de la gestion de la collection comptant 70'000 œuvres, de la conservation, de la mise en place de l'inventaire et de la recherche. Elle a conçu plus de quarante expositions. Actuellement, elle se consacre également au projet de nouvelle extension pour la Collection de l'Art Brut.



Valérie Kobi

Valérie Kobi est professeure d'histoire de l'art moderne et de muséologie à l'Université de Neuchâtel (UniNE) et dirige le groupe de recherche FNS *Bibliothèques et musées en Suisse entre 18^e et 19^e siècles*. Elle a obtenu son doctorat à l'UniNE en 2014 pour ensuite poursuivre sa carrière en Allemagne, notamment à l'Université de Hambourg où elle a été professeure suppléante de 2019 à 2022. Sa recherche a été soutenue par des bourses de prestigieuses institutions, comme le Getty Research Institute, l'Institut suisse de Rome et la Fondation Gandur. Parmi ses publications : *Dans l'œil du connaisseur. Pierre-Jean Mariette (1694-1774) et la construction des savoirs en histoire de l'art* (2017) ; Rossella Baldi, Valérie Kobi, Yverdon et son musée. *250 ans d'histoire* (2018) ; Johannes Grave, Christiane Holm, Valérie Kobi, Caroline van Eck (dir.), *The Agency of Display. Objects, Framings, and Parerga* (2018).

Pierre Alain Mariaux

Médiéviste, Pierre Alain Mariaux est titulaire dès 2006 de la chaire d'histoire de l'art médiéval et muséologie après avoir été assistant-conservateur au Musée d'art et d'histoire de la ville de Neuchâtel. Depuis 2016, il est aussi le conservateur du trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Au cours de séjours de recherche à Paris, Chicago et Rome, il a travaillé sur les figures médiévales de la médiation, notamment sur la figure de l'évêque autour de l'an mil et sur l'image de l'artiste à la période romane. Ses domaines actuels de recherche sont l'histoire des collectionneurs et des collections au Moyen âge, en particulier l'histoire des trésors, et l'histoire de la muséologie. Ses travaux portant sur la problématique de l'exposition de et dans l'art médiéval entre le XII^e et le XV^e siècle l'ont amené à s'intéresser aux objets matériels cumulatifs ou hybrides, et c'est dans ce cadre qu'il développe désormais une recherche portant sur les matérialités animales au Moyen Âge.



Thomas Schmutz

Thomas Schmutz est professeur titulaire à l'Université de Neuchâtel. Après des études en histoire de l'art, sciences politiques et sciences des médias à Berne puis à Neuchâtel, il consacre sa thèse de doctorat aux relations complexes entre l'histoire de l'art et les matériaux de la peinture et complète sa formation par plusieurs séjours à l'étranger (Yale University, Cambridge University). D'abord actif dans la médiation culturelle à Bienne (Centre d'art Pasquart, Musée Neuhaus), il assure ensuite la gestion des collections et la co-direction de l'Aargauer Kunsthau. Thomas Schmutz fonde, pour le compte de l'UniNE, les Certificates of Advanced Studies « Gérer et promouvoir une institution culturelle » (2001) et « Recherche de provenance » (2023). Il est également fondateur/directeur/partenaire du bureau Lange & Schmutz Recherche de provenance Sàrl et de Ritter & Schmutz Sàrl, cabinet au service de la gestion des musées et des collections.

Laurence Terrier Aliferis

Laurence Terrier Aliferis est médiéviste et enseigne à l'UniNE depuis 2018. Après l'obtention de son doctorat en 2011, elle a mené différents projets de recherche à l'Université de Genève et au Centre André Chastel de l'Université de Paris IV-Sorbonne. Auteure de nombreux articles, de plusieurs monographies et ouvrages collectifs, ses domaines de compétences sont essentiellement ancrés dans les relations culturelles entre le Moyen Âge et l'Antiquité, dans l'histoire de la sculpture et des stratégies de disposition des statues dans l'espace liturgique et public, dans les mobilités artistiques et dans l'analyse des discours visuels des œuvres produites entre le IX^e et le XIII^e siècle. Elle a en outre participé à des projets d'exposition en tant que membre de comité scientifique et que commissaire.



CONTACTS

DIRECTION DU MASTER EN ÉTUDES MUSÉALES

Professeure Régine Bonnefoit

Directrice du Master en études muséales

Professeure en histoire de l'art contemporain et muséologie

regine.bonnefoit@unine.ch

Tél. : +41 32 718 18 70

Bureau 3.O.16

- Responsable du Projet muséal n°3 ;
- Admission au Master en études muséales ;
- Stage (signature contrat, soutien et conseil pour la demande de stage en Suisse alémanique et en Allemagne) ;
- Complément d'études de Bachelor (signature contrat pédagogique et sujet de travail individuel) ;
- Conseil cursus en études muséales, plan d'études et demande d'équivalence ;
- Validation du sujet de mémoire de Master.

Angela Benza (jusqu'à fin septembre 2026)

Adjointe à la Direction du Master en études muséales

angela.benza@unine.ch

Tél. : +41 32 718 18 69

Bureau 3.O.13

- Référente principale pour toute question ou information sur l'organisation et l'administration du Master en études muséales (sauf mémoire de Master et Atelier de recherche) ;
- Stage (rédaction et signature contrat, validation du stage et du rapport de stage, soutien / conseil demande de stage, relecture et suivi des dossiers de postulation) ;
- Complément d'études de Bachelor (rédaction contrat pédagogique) ;
- Séminaire de muséographie de l'École du Louvre (inscription) ;
- Soutien et coordination des deux cours Face cachée / Face publique du musée ;
- Conseil et suivi du cursus du Master en études muséales ;
- Attestation de poursuite des études (pour étudiant-e-s étranger-ère-s) ;
- Procédure d'admissions au Master en études muséales ;
- Mobilité École du Louvre ou stages à l'étranger (soutien à la préparation du dossier pour le Comité scientifique, réservation de bourses auprès du Bureau de la Mobilité, signature des « Learning Agreement » IN / OUT avec le conseiller aux études).
- Bloc « Domaines et Méthodes » (choix des enseignements, changement(s) de cours)

Cerise Dumont

Assistante-doctorante en muséologie

cerise.dumont@unine.ch

Tél. : +41 32 718 18 06

Bureau 3.N.08

- Organisation de l'Introduction à la recherche documentaire en études muséales ;
- Toutes questions relatives au module de Muséologie appliquée ;
- Soutien et coordination des deux cours Face cachée / Face publique du musée ;
- Soutien pour les chargé-e-s d'enseignement du Master en études muséales ;
- Soutien organisation du Séminaire de l'École du Louvre 2026 et du voyage d'études 2027 ;
- Actualisation des réseaux sociaux du Master en études muséales ;
- Conseil et suivi du cursus du Master en études muséales.

PROFESSEUR-E-S EN MUSÉOLOGIE

Valérie Kobi

Directrice de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie

Professeure d'histoire de l'art moderne et de muséologie

valerie.kobi@unine.ch

Tél. : +41 32 718 18 32

Bureau 3.O.12

- Responsable du Projet muséal n°2 ;
- Cours « Le Musée et ses fondements à l'époque moderne » ;
- Direction de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie ;
- Directrice du Master en sciences historiques (cours proposés dans « Domaines et méthodes »).

Pierre Alain Mariaux

Professeur d'histoire de l'art médiéval et de muséologie

pierre-alain.mariaux@unine.ch

Tél. : +41 32 718 18 74

Bureau 3.O.11

En congé académique durant le semestre d'automne 2026.

Ses enseignements sont remplacés par Diane Antille

(Lectures en muséologie) et Laurence Terrier Aliferis (Projet muséal)

- Cours « Lectures en muséologie » ;
- Responsable du Projet muséal n°1 ;
- Direction du Bachelor en histoire de l'art.

SECRÉTARIAT IHAM

Constanze Bonardo

Secrétaire de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie

Secretariat.lham@unine.ch

Tél. : +41 32 718 19 30

Bureau 3.N.09

- Mémoire de Master et Atelier de recherche (gestion des formulaires d'inscription)
- Comptabilité du Master en études muséales (formulaire de remboursement / défraiement)
- Toute question liée au fonctionnement administratif de l'IHAM
- Site internet.

CONSEIL AUX ÉTUDES ET SECRÉTARIAT ACADÉMIQUE

Stéphane Neri

Conseiller aux études

Conseil.Lettres@unine.ch

Tél. : +41 32 718 18 30

Bureau R.O.11

- Conseil / suivi cursus Faculté des lettres et sciences humaines et démarches administratives (demandes de congé, prolongation, exmatriculation)
- Mobilité Europe et Suisse (BeNeFri, Triangles Azur - merci de vous renseigner sur les délais dès la rentrée).

Secrétariat de la Faculté des lettres et sciences humaines

Secretariat.Lettres@unine.ch

Tél. : +41 32 718 17 00

Bureau R.O.16

Horaires : lun-jeu 11:00-12:00/ 13:30-15:00

- Inscriptions cours et examens via IS-Academia
- Certificats (en cas d'annulation d'examen, max 3 jours après la date de l'examen manqué)
- Taxes d'immatriculation / Cartes étudiants
- Demande d'aménagements spéciaux pour les examens (dictionnaire de langue, tiers-temps ou tout accompagnement spécialisé).

Bureau des Immatriculations (BIM)

immatriculation@unine.ch

Toute question relative à votre admission en Master ou une inscription dans un autre cursus d'études.

N.B. : Notez que certain-e-s de vos interlocuteur-trice-s sont présent-e-s à temps partiel. Privilégiez donc la prise de RDV, l'appel téléphonique sur les heures de réception et/ou les questions en début et fin de cours.

FAQ – QUESTIONS FRÉQUENTES

ADMISSIONS

Diplômes ou formations admissibles : qui faut-il contacter pour m'assurer que mon diplôme est admissible ? Quels sont les domaines d'études admissibles et/ou reconnus ?

De manière générale, l'étudiant-e candidat-e au Master en études muséales s'assure de son admissibilité auprès du Bureau des immatriculations (immatriculation@unine.ch). En cas de doute ou parcours atypique, l'étudiant-e candidat-e est invité-e à contacter l'adjointe à la direction du Master en études muséales qui peut faire appel au Comité scientifique pour trancher ou annoncer la nécessité d'un complément à l'admission définitive.

Sont en principe admissibles tous les diplômes obtenus sous le système de crédits Bologne (ECTS) dans le cadre européen. Les étudiant-e-s titulaires ou en voie d'obtenir un Bachelor en sciences humaines, sciences sociales, sciences naturelles, en droit ou disciplines connexes sont en principe admissibles d'office. Cela ne signifie pas qu'ils/elles sont automatiquement admis-e-s dans le Master en études muséales, mais que l'admission n'est en principe pas conditionnée par un complément d'études. Les étudiant-e-s issu-e-s de Hautes écoles spécialisées suisses (par ex. arts visuels, architecture, conservation-restauration) sont également admissibles mais doivent généralement effectuer un complément d'études / mise à niveau lors de leur première année de Master (cours théoriques et rédaction d'un travail académique).

INTER MAMS : Les conditions pour être admissibles et prérequis sont les mêmes que pour le MAMS. Le Diplôme de deuxième cycle (Master 2) parcours « Recherche » de l'École du Louvre se concentrant sur les disciplines Histoire de l'art, Archéologie et Muséologie, le comité de sélection des candidat-e-s se réserve le droit de demander un complément / renforcement des connaissances de l'étudiant-e dans ces domaines dans le cadre de son bloc « Domaines et méthodes » ou de crédits complémentaires.

Quels sont les exemples de travaux personnels à joindre au dossier de candidature au Master en études muséales ?

L'étudiant-e candidat-e doit joindre au choix à son dossier de candidature l'un des types de travaux suivants : mémoire de Bachelor, mémoire de Master, dissertations académiques, travaux de séminaire ou encore articles scientifiques. Ces travaux doivent être accompagnés au minimum d'un relevé de notes, et dans la mesure du possible, des commentaires, corrections ou d'une appréciation globale de l'enseignant-e ayant évalué le travail en question. Le/la candidat-e indique clairement dans son relevé de notes l'évaluation correspondante au/aux travail/travaux fourni(s). Dans la mesure du possible veuillez éviter les travaux manuscrits. Les écrits peuvent être rédigés en anglais ou dans trois des quatre langues nationales suisses (allemand, français, italien). Pour toute autre langue, une traduction doit être fournie par le/la candidat-e.

INTER MAMS : Les travaux transmis peuvent être les mêmes que ceux envoyés pour la candidature au MAMS.

Quels sont les délais pour s'inscrire au MAMS ?

Le 15 mars* de chaque année académique. Les dossiers avec toutes les pièces nécessaires sont à envoyer au Bureau des immatriculations (immatriculation@unine.ch). Pour plus d'information sur les documents à fournir consulter la page <https://www.unine.ch/admission/admission-master/sinscrire-en-master/>. La personne de contact pour toute information sur le cursus du Master en études muséales est l'adjointe à la direction du Master.

INTER MAMS : Le délai de candidature est également fixé au 15 mars*. À l'exception de la lettre de motivation qui doit être distincte, et de la possibilité de fournir des recommandations spécifiques à la nature internationale de la formation, le contenu doit contenir les mêmes pièces que pour le MAMS.

* La date indiquée sur la page internet des admissions pour le Master en études muséales fait foi (<https://www.unine.ch/formation/master-of-arts-en-etudes-museales>).

MÉMOIRE ET ATELIER DE RECHERCHE

Choix du sujet de mémoire : à qui s'adresser ?

L'étudiant·e demande à un·e des enseignant·e·s du Master en études muséales ou à son maître de stage de l'encadrer dans ses recherches et dans la rédaction de son mémoire de Master. D'après le règlement d'études et d'exams du Master of Arts en études muséales, Art. 8bis, « le directeur ou la directrice du mémoire est un enseignant ou une enseignante du corps professoral du Master en études muséales, désigné·e par le Comité scientifique. L'étudiant ou l'étudiante a également la possibilité de choisir un co-directeur ou une co-directrice, enseignant dans la formation ou une personne rattachée à une institution autre que l'Université. Toutefois, lors de la soutenance, le jury doit être composé de deux membres, dont au moins un est titulaire du grade de docteur (voir : Règlement disponible à la page suivante https://www.unine.ch/media/wp-content/uploads/sites/17/r_REE_bachelor_master_FLSH.pdf). À noter que seule la directrice du Master peut valider définitivement le choix du sujet.

INTER MAMS : Le choix du sujet se fait avec l'accord conjoint des deux co-directeur·trice·s de l'EDL et de l'UniNE.

Suis obligé·e de prendre un·e co-directeur·trice ?

Non, il n'y a aucune obligation. Il est en revanche nécessaire, d'entente avec son/sa directeur·trice de mémoire, de choisir un·e expert·e pour la soutenance de mémoire.

INTER MAMS : La codirection est obligatoire s'agissant d'un cursus international.

Comment procéder pour s'inscrire au mémoire et à l'Atelier de recherche ? Est-ce normal que je ne puisse pas le faire sur IS-Academia ?

Les inscriptions à l'Atelier de recherche et à la soutenance du mémoire de Master se font par l'entremise de formulaires disponibles sur le site internet de l'IHAM (<https://forms.unine.ch/SoutenanceMM> ou <https://www.unine.ch/iham/formations/atelier-de-recherche/>). En cas de problème, le/la mémorant·e contacte Constanze Bonardo (secretariat.iham@unine.ch) qui gère les inscriptions. Ces inscriptions par formulaire vous permettent de choisir une date de présentation sur les créneaux offerts à cet effet (Atelier de recherche) et d'indiquer la date choisie pour votre soutenance de mémoire. À noter que l'inscription pour présenter son travail de mémoire à l'Atelier de recherche ou pour soutenir son mémoire se fait d'entente avec son/sa directeur·trice de mémoire. La participation à l'Atelier de recherche ainsi que la réussite de la soutenance de mémoire de Master sont validées par le Secrétariat des lettres. Il faut donc vous inscrire sur IS-Academia pour que le cours puisse être validé dans votre dossier.

INTER MAMS : L'inscription au mémoire se fait lors de la deuxième année et conformément aux modalités et au règlement du Diplôme de deuxième cycle (Master 2) parcours « Recherche en histoire de l'art, archéologie et muséologie » de l'École du Louvre. La soutenance se fait en présence des co-directeur·trice·s à Paris ou Neuchâtel.

Atelier de recherche : combien de fois de fois dois-je y assister ? Quand est-ce que les dates sont communiquées ?

L'Atelier de recherche a lieu plusieurs fois par semestre. Les dates pour l'année académique 2026-2027 sont disponibles sur le site web de l'IHAM. L'étudiant·e doit participer, sur l'ensemble de son cursus de Master, à un minimum de 70 % des séances de l'Atelier lors de sa première année d'étude, sans compter celle où il/elle présente son travail. Cette présentation prend généralement place en deuxième année lorsque les recherches pour le travail de mémoire sont déjà bien entamées et sur accord du/de la directeur·trice de mémoire.

INTER MAMS : Durant leur première année à Neuchâtel, les étudiant·e·s de l'INTER MAMS participent à l'Atelier de recherche au même titre que les étudiant·e·s MAMS. En deuxième année, ils/elles présentent en présence ou à distance leur sujet de mémoire pour obtenir la validation de l'Atelier de recherche.

MOBILITÉ

Comment demander le remboursement d'un titre de transport avancé dans le cadre d'un enseignement obligatoire ? Quels sont les enseignements qui donnent droit au remboursement ?

Selon les nouvelles directives de l'Université, seuls les trajets effectués en train au départ de Neuchâtel sont remboursés ou le trajet en avion lorsque le déplacement excède 10h de voyage. En tous les cas, les billets de train remboursés sont des billets de 2e classe, ½ tarif. Les personnes au bénéfice d'un abonnement général peuvent être remboursées selon l'équivalent du billet de train.

Des remboursements peuvent être obtenus pour les déplacements effectués dans le cadre des enseignements suivants :

- Projets muséaux : Les étudiant-e-s achètent eux-mêmes leur titre de transport et gardent leurs billets jusqu'à la fin de chaque semestre pour demander dans la dernière semaine de décembre et dans la dernière semaine de mai un remboursement. Les voyages en voitures ne sont pas remboursés. Le formulaire à compléter est le suivant : https://intranet.unine.ch/cg/wp-content/uploads/sites/15/202207_NDF.pdf. Il est à retourner, accompagné des justificatifs, à Constanze Bonardo (constanze.bonardo@unine.ch);
- Cours « Face cachée » et « Face publique » : pour tous les déplacements liés à ces deux cours, l'IHAM organise un billet collectif au départ de Neuchâtel. Dans le cas où un-e étudiant-e ne pourrait pas prendre part au billet collectif, le déplacement sera à sa charge ;
- Séminaires en muséographie proposés par l'EDL : les déplacements de la Suisse à Paris ou Marseille (sans passage par Paris) sont pris en charge par l'IHAM. Le voyage de Paris (étape) vers un autre lieu de séminaire, par ex. Bibracte, est couvert par l'École du Louvre ;
- Déplacement exceptionnel planifié par l'enseignant-e dans un autre enseignement du MAMS : l'enseignant-e achète un billet de groupe ;
- Domaines et Méthodes : Les règles de remboursement de l'IHAM ne s'appliquent pas à d'autres instituts dans les cas de cours optionnels. Tout remboursement éventuel se fait en fonction des conditions décrites dans le descriptif de l'enseignement choisi et dépend des règles de remboursement de l'institut ou de l'Université (BeNeFri / Triangle Azur) dans lequel est pris l'enseignement.

BeNeFri / Triangle Azur : à qui s'adresser et comment procéder ? Mobilité MA ou Mobilité stage : à qui s'adresser et comment procéder ?

Pour les mobilités liées au stage et aux accords de l'IHAM avec l'École du Louvre (EDL), Università di Trento (Storia dell'arte e studi museali)¹³, l'Universität für angewandte Kunst, Vienne (Expanded Museum Studies)¹⁴ et le Muséum national d'histoire naturelle Paris (Parcours Muséologie des Sciences de la Nature et de l'Homme)¹⁵, l'étudiant-e s'adresse en priorité à l'adjointe à la direction du Master en études muséales qui accompagne l'étudiant-e dans la préparation des dossiers de candidature pour un échange annuel ou semestriel.

Cette candidature est ensuite adressée par l'adjointe au Comité scientifique. L'adjointe assure aussi le suivi de la signature du contrat pédagogique (« Learning Agreement ») qui résume les cours suivis à l'EDL. Elle accompagne également les dossiers de demande de bourses pour les stages à l'étranger.

Dans le cas de mobilité en Suisse (BeNeFri ou Triangle Azur), l'étudiant-e s'adresse directement au conseiller aux études (conseil.lettres@unine.ch) en mettant en copie l'adjointe. La reconnaissance des crédits se fait aussi via le conseiller aux études suite à la validation / attestation des crédits obtenus par l'université d'accueil. Pour plus d'information sur les possibilités de mobilité pendant le cursus de Master, consultez la page <https://www.unine.ch/mobilite/> et les pages correspondantes sur l'intranet de l'UniNE. A noter que les délais d'inscription pour BeNeFri et le Triangle Azur ne sont pas les mêmes, il est donc recommandé de prendre contact avec le conseiller aux études le plus vite possible en début de semestre. De même, une fois inscrit-e pour des cours dans une autre université (UniGE, UniL, UniFR, UniBE), l'étudiant-e doit se conformer aux règlements et délais d'inscriptions (cours, examen) de l'université hôte.

La participation au voyage d'étude, est-elle obligatoire ? Existe-t-il des alternatives si, pour des raisons professionnelles, familiales ou de santé, l'étudiant-e ne peut pas se déplacer à l'étranger ?

La participation est en principe obligatoire. En cas d'empêchement d'ordre professionnel (par ex. congé refusé par l'employeur-euse) ou familial (par ex. enfant(s) à charge) ou de problèmes financiers, un programme alternatif en Suisse (par ex. visite de musée suivie d'un compte-rendu d'exposition) est proposé par la direction du Master en études muséales. En cas d'empêchement, l'étudiant-e doit prévenir les organisateur-trice-s du voyage trois mois à l'avance. À noter que si le désistement au voyage est annoncé après le délai d'inscription au voyage et après le virement des frais de participation, le remboursement de ces derniers ne peut pas être assuré même en cas d'annulation pour problèmes de santé. Dans ce dernier cas, un certificat médical doit être présenté et l'étudiant-e doit en principe rattraper le voyage l'année suivante ou choisir l'alternative proposée.

13. <https://offertaformativa.unitn.it/it/lm/storia-arte-studi-museali> (10 juin 2024).

14. <https://www.dieangewandte.at/expandedmuseumstudies> (10 juin 2024).

15. <https://formation.mnhn.fr/fr/master-licence/presentation-master-bee/parcours/museologie-sciences-nature-homme-2685> (22 juillet 2026).

CURSUS D'ÉTUDES

Que faire en cas de problèmes d'inscription à un cours ou un examen ?

L'étudiant-e s'adresse en priorité au Secrétariat des lettres en mettant l'adjointe à la direction du Master en études muséales en copie pour qu'elle puisse suivre la procédure.

En cas de problème personnel ou professionnel impactant mon cursus ou la durée des études qui contacter ?

En cas de problèmes académique ou personnel impactant votre cursus, l'étudiant-e s'adresse en priorité au conseiller aux études (conseil.lettres@unine.ch), le cas échéant, il/elle peut aussi s'adresser à l'adjointe à la direction du Master qui peut l'aider dans ses démarches.

Que dois-je faire si je ne peux pas me présenter à un examen ?

Contactez au plus vite l'enseignant-e responsable pour le/la prévenir du désistement à venir en mettant l'adjointe à la direction du Master en copie. L'absence doit être justifiée par un certificat médical, ce dernier doit être transmis au Secrétariat de la Faculté des lettres et sciences humaines (Secretariat.Lettres@unine.ch) au plus tard dans les trois jours qui suivent l'examen manqué pour qu'il puisse annuler la tentative. L'adjointe doit également être mise en copie de cet envoi pour le suivi du dossier.

Si je ne suis pas de langue maternelle française, puis-je passer des examens avec un dictionnaire ou effectuer des travaux dans une autre langue ?

Pendant un examen écrit, un-e étudiant-e non francophone a le droit d'utiliser un dictionnaire, une demande doit être envoyée par écrit au Secrétariat de la Faculté des lettres et sciences humaines (Secretariat.Lettres@unine.ch) au minimum 3 jours avant la date de l'examen. Il est possible de passer un examen (oral et écrit), de rédiger un travail (évaluation interne) ou de passer une soutenance de mémoire dans une autre langue nationale ou en anglais, cela uniquement avec l'accord préalable de l'enseignant-e responsable du cours ou du séminaire.

À qui m'adresser pour des équivalences (stages, crédits) ?

Pour les reconnaissances de stages ou d'expériences professionnelles antérieures au Master (réduction du temps de stage) : la directrice du Master en études muséales.

Pour l'exemption d'un complément Bachelor : la directrice du Master en études muséales.

À qui m'adresser en cas de précarité financière ?

L'étudiant-e peut s'adresser au Bureau social de l'Université de Neuchâtel (www.unine.ch/social). La direction du Master ou le conseiller aux études peuvent aussi orienter l'étudiant-e sur les démarches à entreprendre.

Pour les étudiant-e-s étranger-ère-s : à qui m'adresser pour une attestation de suivi de mes études ?

Pour une justification officielle faisant état de la progression des études, l'adjointe à la direction du Master peut fournir une attestation destinée au Service de la population.

Comment concilier job et études ? Que se passe-t-il si je dois m'absenter des cours pour des raisons professionnelles ?

Tant que cela n'impacte pas ou que de manière ponctuelle le suivi du cursus, rien n'empêche de travailler en parallèle des études de Master. Il est toutefois de la responsabilité de l'étudiant-e d'assurer une présence et assiduité régulière dans les enseignements du plan d'études. De même, en cas d'absence pour raison professionnelle, il/elle doit s'annoncer auprès des enseignant-e-s concerné-e-s.

Combien de crédits faut-il acquérir dans le bloc « Domaines et méthodes » ? Puis-je prendre des cours en dehors de la liste proposée ? Que se passe-t-il si j'échoue à un cours de « Domaines et méthodes » ? Dois-je effectuer tous les enseignements de ce bloc durant ma première année de Master ?

Le choix de cours doit être soumis à la direction du Master en études muséales pour validation. Le nombre de crédits minimum à effectuer pour valider le bloc « Domaines et méthodes » est 12 ECTS. Le nombre de crédits alloués aux enseignements des différentes disciplines étant variables (3, 5 ou 6 crédits), il arrive souvent que l'étudiant-e dépasse le nombre minimum demandé (par ex. : 3 cours à 5 crédits, 3 cours respectivement à 3, 5 et 6 crédits). Ces crédits seront comptabilisés dans leur ensemble. Si l'étudiant-e modifie ses choix d'enseignements initiaux en cours d'année académique, il/elle doit prévenir l'adjointe à la direction du Master des changements.

La liste proposée en début de première année est une liste non-exhaustive. L'étudiant-e peut choisir des enseignements (séminaires ou cours) dans d'autres disciplines ou universités. Sont exclus du choix les cours de langue, sauf justification d'un projet scientifique ou professionnel spécifique.

Les enseignements du bloc « Domaines et méthodes » sont optionnels, l'échec à une évaluation interne ou à un examen ou l'abandon d'un enseignement du bloc n'est pas éliminatoire, tant que le nombre minimal de crédits est obtenu à la fin des études. Par la suite, l'étudiant-e doit simplement suivre et compléter un nouvel enseignement pour couvrir le nombre de crédits manquants.

Il est recommandé d'effectuer un maximum de crédits sur la première année afin de libérer du temps pour le stage et pour la rédaction du mémoire de Master en deuxième année. Toutefois, l'étudiant-e est libre de suivre les enseignements de « Domaines et méthodes » sur l'ensemble des semestres de son cursus.

STAGES

Puis-je effectuer un stage parallèlement aux cours ?

À quel moment puis-je commencer un stage ?

Rien n'empêche d'effectuer un stage dès la première année du Master, ce dernier ne doit toutefois pas interférer avec les horaires et le suivi des cours – aucune dispense ne sera accordée pour ce motif. Au vu de la charge de travail durant la première année, il est toutefois recommandé de privilégier un taux d'activité minimal (20-40% max.) ou de négocier un taux variable qui peut augmenter dès juin.

Le stage est-il obligatoirement rémunéré ?

Le/la donneur-euse de stage n'a pas d'obligation de rémunérer le/la stagiaire. La direction du Master en études muséales recommande toutefois au minimum le défraiement des déplacements des stagiaires. La majorité des institutions suivent aujourd'hui ces directives ou y sont tenues par les conditions cadres de leurs institutions / autorités de tutelle (canton, ville, etc.).

Puis-je échouer au « Stage en musée » ?

Le stage n'est pas soumis à un nombre de tentatives limitées. Sa validation est conditionnée par l'achèvement du stage à la satisfaction de l'institution d'accueil et, donc, à la validation conjointe du rapport par le/la responsable de stage et l'adjointe à la direction du Master.

Si j'ai déjà effectué des stages, puis-je les faire valoir en termes de crédits ?

Les stages antérieurs peuvent effectivement donner lieu à une équivalence. La demande doit être soumise à la direction du Master en études muséales qui décide si l'étudiant-e peut bénéficier d'une exemption partielle (nombre d'heures réduites) ou totale (validation par équivalence) du « Stage en musée ». L'étudiant-e est toutefois libre d'effectuer des stages supplémentaires même s'il a des expériences antérieures.

Je travaille à côté, puis-je effectuer un stage à temps partiel ? Ai-je droit à des vacances ?

Le stage n'est pas incompatible avec une activité professionnelle. Il revient à l'étudiant-e de signaler ses autres engagements professionnels au/à la donneur-euse de stage afin d'opter pour un taux activité adapté ou variable (ex. lors de périodes d'examens). Comme tout-e employé-e, un-e stagiaire a droit à des jours de vacances – proportionnel au taux et à la durée de son engagement au sein de l'institution d'accueil. Il/elle doit néanmoins prendre ces jours de congés sur accord de son/sa responsable de stage.

Combien de stages dois-je / puis-je effectuer durant mon cursus de Master ?

Les heures de stage nécessaires à la validation de l'exercice « Stage en musée » peuvent être effectuées en un seul stage d'une durée de 6 à 12 mois (~750-900h). Certaines institutions ne peuvent toutefois accueillir des stagiaires que sur un temps limité et inférieur à la durée minimale requise. L'étudiant-e doit ainsi prévoir un second stage pour compléter cette partie du plan d'études. Une division du stage obligatoire en deux stages est également possible pour accroître la diversité des expériences. L'étudiant-e peut bien entendu profiter des contacts et conventions de l'institution d'accueil jusqu'à l'achèvement de ses études et effectuer des stages non crédités.

INTER MAMS : La durée du stage est de 2 à 4 mois. Il s'effectue lors du 4^e semestre de Master dans le cadre de la mobilité de l'étudiant-e à l'École du Louvre. L'étudiant-e est bien entendu autorisé-e à effectuer des stages en Suisse préalablement à son départ pour autant que cela n'interfère pas avec son programme de cours de première année, aucune dispense ou report de cours ne pouvant être accordée dans ce pilier.

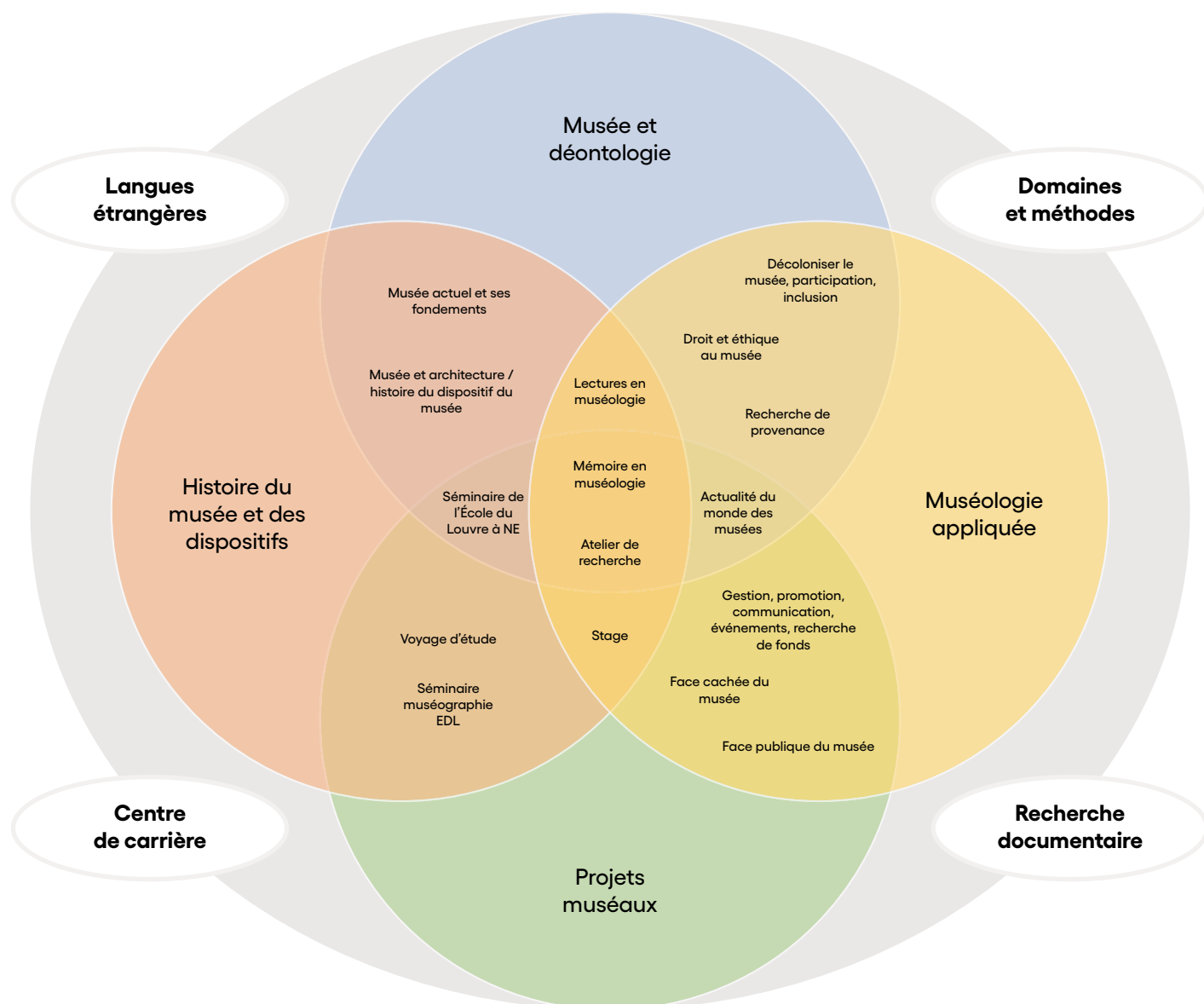


Jacques-Louis David, *La Mort de Socrate*, 1787, peinture à l'huile, New York, The Metropolitan Museum of Art.



Visite de l'exposition temporaire du Musée Atelier Audemars Piguet au Brassus, dans le cadre du projet muséal de la professeure Valérie Kobi « Mettre en exposition le savoir-faire technique à l'Espace Horloger de la Vallée de Joux », Novembre 2025. © Angela Benza

LE MASTER EN UN COUP D'ŒIL





Visite du bâtiment de la Caisse d'épargne postale d'Otto Wagner dans le cadre du voyage d'étude à Vienne, mai 2026. © Régine Bonnefoit

unine[•]

Université de Neuchâtel

Faculté des lettres
et sciences humaines



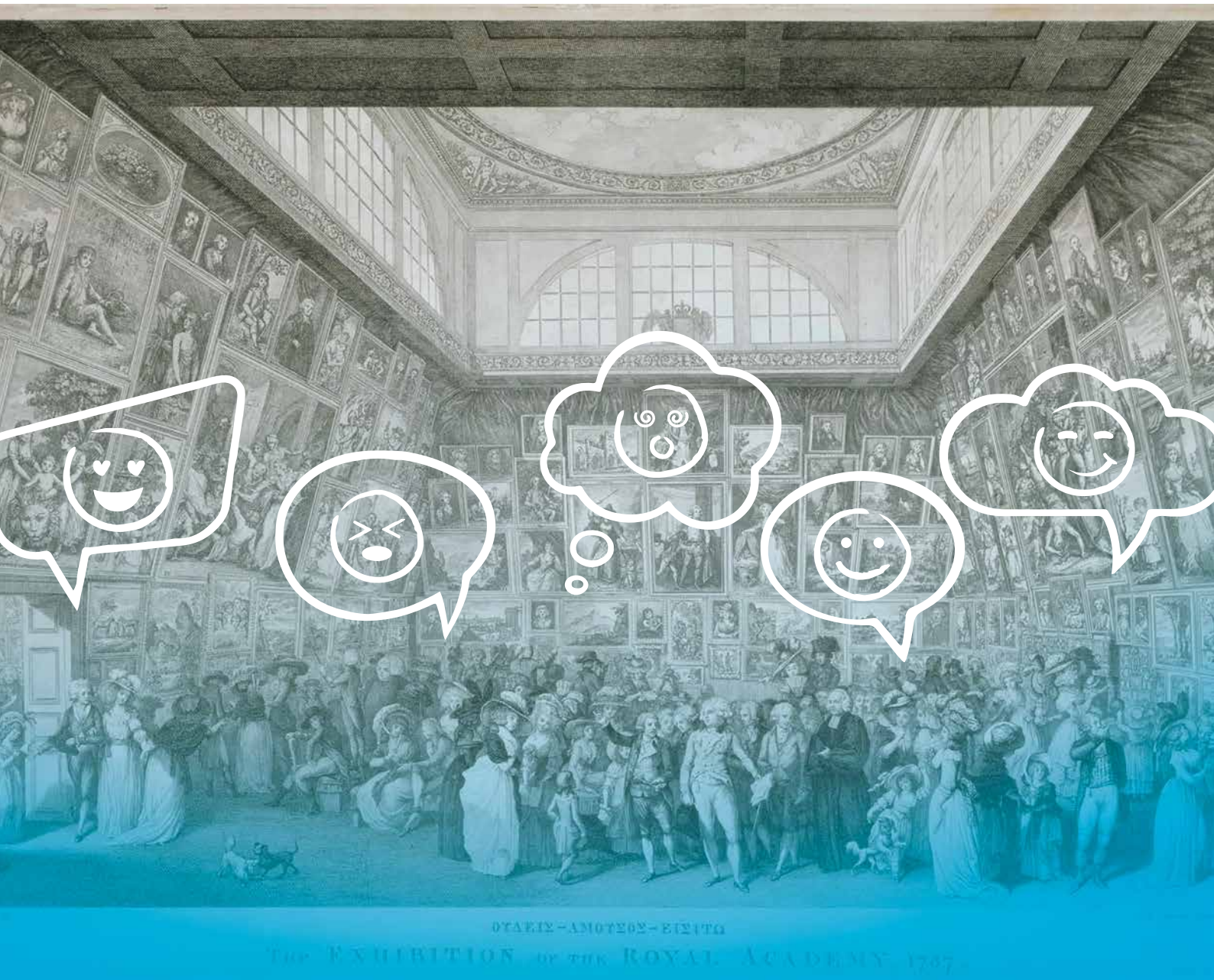
Espace Tilo-Frey 1, 2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 17 00

Institut d'histoire de l'art et de muséologie

Tél. +41 32 718 19 30

E-mail : Secretariat.lham@unine.ch

www.unine.ch/iham



D'après Johann Heinrich Ramberg, *The Exhibition of the Royal Academy 1787*, 1787, gravure au burin, 32.5 x 49.7 cm, Londres, Royal Academy of Arts.



www.unine.ch

swissuniversities